



Jeudi 13 Juin 2024
N°661

JOURNAL FOOT

Spécial AG



Pour toutes questions
ou renseignements

 ligue@laurafoot.fff.fr

EDITO DU PRESIDENT

2024, année olympique !



Il n'aura échappé à personne que 2024 est une année olympique (et paralympique), et une année olympique particulière puisque les Jeux se dérouleront à Paris. On souhaite donc plein succès à ces jeux hexagonaux, plein de médailles pour nos athlètes français et pour ce qui concerne le football, nos plus vifs encouragements accompagnent nos 3 équipes qui y participeront :

- Equipe de France Espoirs, dont on espère qu'elle pourra s'aligner dans sa meilleure composition,
- Equipe de France Féminine,
- Equipe de France Cécifoot.

Pour rappel, le camp de base de notre Equipe de France Féminine sera à Lyon et le siège de la Ligue à Tola Vologe en accueillera avec fierté les séances d'entraînement.

En « lever de rideau » de cet important rendez-vous, se déroulera en Allemagne l'EURO 2024 avec un début de compétition pour notre Equipe de France A le 17 juin. Là aussi nos plus vifs encouragements accompagnent nos « Bleus ».

Qui dit année olympique dit aussi pour la FFF, les Ligues et les Districts, année électorale. Les 11 districts de notre Ligue voteront en juin, la Ligue en octobre et la FFF en décembre. L'occasion par ces quelques lignes de remercier les équipes « sortantes » des Districts pour tout le travail effectué et adresser tous nos vœux de réussite aux équipes qui vont être élues d'ici notre AG de Ligue.

L'Assemblée Générale électorale de la Ligue se tiendra, elle, le 26 octobre prochain. Ce qui n'empêchera pas notre AG de juin de poser les bases du prochain mandat, notamment grâce aux conclusions du groupe de travail « FACE » (Facilitation de l'Accès des Clubs Excentrés aux compétitions régionales) qui donneront lieu à l'examen d'un nombre important de modifications de nos textes pour en tenir compte.

Je ne saurais terminer cet avant-propos sans évoquer le nombre de licencié(e)s que compte notre ligue en cette fin de saison 23/24 : à quelques unités près, 288.000 pour 266.000 la saison dernière à même date soit + 22.000 licences ce qui est fantastique. Toutes les catégories et tous les districts progressent, avec une satisfaction particulière, celle d'avoir enfin retrouvé par des actions ciblées les 3000 arbitres que la Ligue comptait au moment de la fusion entre les Ligues d'Auvergne et de Rhône-Alpes.

Un grand merci aux clubs d'avoir accueilli ce surcroît de licencié(e)s avec disponibilité, enthousiasme et compétence malgré, quelquefois, un déficit d'infrastructures ou d'encadrement.

Je vous donne donc rendez-vous le 29 juin prochain pour notre AG, et vous souhaite dans l'intervalle une excellente fin de saison sans oublier le meilleur pour tous nos Bleu(e)s !

Votre bien dévoué,

Pascal PARENT
Président de la LAuRAFoot
Membre du COMEX de la FFF

ORDRE DU JOUR

A partir de 8H45 :

- Emargement des participants et remise des supports de vote.

A partir de 9H30 : Ouverture de la séance

- Accueil par le Président, Pascal PARENT.
- Explications sur le fonctionnement du vote électronique.
- Allocution de Pascal PARENT, Président de la LAuRAFoot.
- Annonce du quorum.

- Présentation des résultats du questionnaire FACE.

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Examen des souhaits de modifications aux Statuts de la Ligue.

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du Procès-verbal de l'A.G. de la LAuRAFoot du 02 décembre 2023 à Tola Vologe.
- Approbation du rapport moral et des rapports d'activité des commissions de la saison 2023/2024.
- Point financier : budget prévisionnel et tarifs 2024-2025.
- Récapitulatif des décisions prises par le Conseil de Ligue et/ou le Bureau Plénier entre le 02 décembre 2023 et le 03 juin 2024 dans l'intérêt du football régional.
- Examen des vœux et souhaits de modifications aux Règlements Généraux de la Ligue.
- Informations concernant certaines modifications aux textes fédéraux.
- Questions diverses (à poser obligatoirement par écrit avant le 21 juin 2024 pour être inscrites à l'Ordre du Jour).
- Remise de récompenses.

Conclusion et clôture de l'Assemblée Générale par Pascal PARENT, Président de la LAuRAFoot.

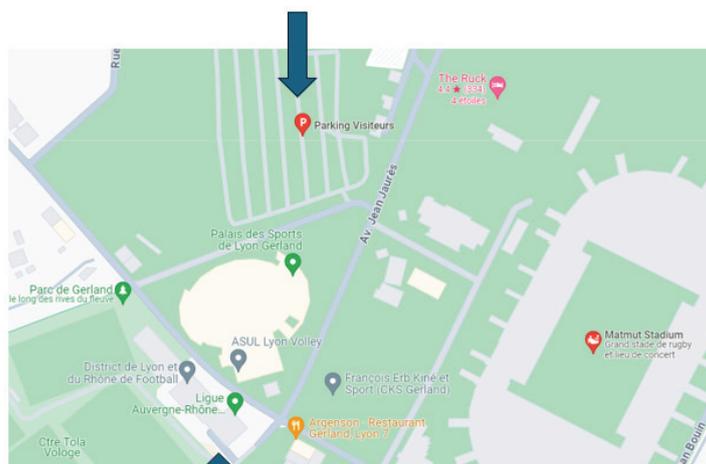
INFORMATIONS

Rappel des critères de représentativité des représentants des clubs de Ligue aux Assemblées Générales

En application de l'article 13.2.1 des Statuts de la Ligue, votre club doit obligatoirement être représenté par une personne licenciée au club depuis plus de 6 mois :

- soit il s'agit du Président ou de la Présidente du club (ou co-Président(e)),
- soit d'un autre licencié du club qui devra alors être titulaire du pouvoir figurant sur le coupon réponse envoyé en pièce jointe de la convocation à l'Assemblée Générale.

PARKING ENTREE DES LIONS



ASSEMBLEES GENERALES



LE STATIONNEMENT EST DEvenu PAYANT AVENUE JEAN JAURES ET ALLEE PIERRE DE COUBERTIN DONC PRIVILEGIER LE PARKING SITUÉ FACE A L'ENTREE DES LIONS DU MATMUT STADIUM COMME INDIQUE SUR LE PLAN CI-DESSUS (adresse parking : 340 avenue Jean Jaurès).

RÉPONSES DES CLUBS AU QUESTIONNAIRE « FACE » EXTRAIT DE PV DU CONSEIL DE LIGUE DU 02 MARS 2024

“Les réponses au questionnaire (108 clubs sur 250 envois environ) ayant été communiquées aux membres du Conseil de Ligue, le Président en propose une première analyse (...).

1/ Comment doivent se tenir les Assemblées Générales de la LAuRAFoot ?

La majorité des réponses se porte sur des AG alternativement en présentiel et en distanciel, mais si l'on tient compte des réponses optant pour des AG en présentiel sur un seul site ou sur les 2 sites de Tola Vologe et Cournon (qui si on les additionne sont supérieures à la réponse majoritaire), il est raisonnable de proposer le dispositif suivant :

Durant un mandat complet, il y a 8 AG statutaires, l'idée serait donc d'organiser :

- 4 AG en présentiel à Tola Vologe, 2 entièrement dématérialisées (de préférence AG d'hiver pour tenir compte de possibles difficultés de circulation) et 2 en présentiel sur un site situé à l'ouest de la Ligue.

Pour faire suite aux discussions, Pascal PARENT évoque la variante suivante

: 3 ou 4 à Tola Vologe, 2 sous forme dématérialisée, 1 sur un site à l'est de la ligue et 1 ou 2 sur un site à l'Ouest de la ligue. Pas de modification des textes à prévoir (la proposition faite est conforme à nos textes actuels).

2/ Selon vous, est-il opportun de permettre que davantage d'auditions se tiennent en distanciel (par visio-conférence) sauf si la Commission concernée précise expressément qu'elle impose une audition en présentiel ? (Pour les commissions de discipline et d'appel disciplinaire).

Il est très majoritairement souhaité que davantage d'auditions en Commissions de Discipline ou d'Appel Disciplinaire se tiennent en distanciel. La proposition est donc que, sauf audition en présentiel imposée par la Commission, et à préciser dans la convocation, la présence des personnes convoquées en visio-conférence depuis le siège des clubs (ou du district d'appartenance des clubs) sera largement autorisée.

Pas de modification des textes à prévoir (la proposition faite est conforme à nos textes actuels).

3/ Interrogation des clubs sur le devenir des réunions de rentrée.

Nette majorité pour maintenir les réunions de rentrée des clubs pour tous, en l'état ou en en faisant évoluer la forme. D'où la proposition suivante : N'organiser plus que 2 réunions :

- Une à Cournon avec toutes les poules R1, R2 et R3 (seniors masculins, féminines et Futsal) composées majoritairement d'équipes de « l'ex-Auvergne ».
- Une à Tola Vologe avec toutes les poules R1, R2 et R3 (seniors masculins, féminines et Futsal) composées majoritairement d'équipes de « l'ex-Rhône-Alpes » permise par la mise en service du nouvel espace de travail et de convivialité.

Faire venir 1h00 avant ces 2 réunions les équipes accédant pour la 1ère fois à un championnat régional, y compris les équipes de jeunes masculins ou féminines.

Pas de modification des textes à prévoir car il s'agit d'un usage et non d'un texte.

4/ Interrogation des clubs sur les modalités de constitution des poules, des calendriers, l'élargissement de la péréquation des officiels et la mise en place d'une péréquation entre les équipes d'un même niveau, et les championnats "miroir" U15/U14.

a/ Majorité pour écarter l'éventualité de poules de 10 équipes ou de championnats régionaux à 2 phases. Ces configurations ne seront donc activées qu'en cas de difficultés constatées sur un championnat, de façon provisoire et par décision expresse du Conseil de Ligue dans l'intérêt du football régional.

Pas de modification des textes à prévoir.

b/ Majorité pour ne pas s'interdire d'aller au-delà de 5 équipes d'un même district dans une même poule (notamment en R3). Il en sera donc tenu compte au moment de la composition des poules où sont présents tous les représentants des districts.

Pas de modification des textes à prévoir car il s'agit d'un usage et non d'un texte.

FACE

c/ Très nette majorité pour élargir la péréquation des OFFICIELS telle qu'elle est aujourd'hui pratiquée en R1/R2/R3 seniors masculins et R1 et R2 Futsal à tous les championnats régionaux.

Modification des textes à prévoir. Il conviendra de modifier en conséquence notre Guide Financier et déterminer pour toutes les compétitions les mois et le montant du prélèvement mensuel à appeler en fonction des chiffres consolidés de la saison précédente, compétition par compétition (et non poule par poule).

d/ Très nette majorité pour instaurer un dispositif de péréquation entre les EQUIPES D'UN MEME NIVEAU de championnat.

Modification des textes à prévoir. Il conviendra de modifier en conséquence notre Guide Financier et prévoir dans ce guide, en fonction de la moyenne des déplacements constatée, compétition par compétition (et non poule par poule), un mécanisme de remboursement des équipes ayant réalisé des déplacements supérieurs à la moyenne par celles ayant réalisé des déplacements inférieurs que la moyenne. Il faudra en fixer le montant kilométrique (idem à celui utilisé pour les notes de frais et inspiré du barème fiscal soit aujourd'hui 0,446€/km, autre ?).

e/ Majorité nette pour travailler sur une concordance de calendrier pour les équipes de jeunes d'un même club afin qu'elles puissent se déplacer ensemble plusieurs fois par saison lorsqu'elles jouent à l'extérieur.

Pas de modification des textes à prévoir. Il reviendra à la Commission des Compétitions de tenir compte du souhait des clubs au moment de la composition des poules et de l'établissement des calendriers.

f/ Une nette majorité souhaite que les dispositions « miroir » prévues entre les championnats U15 et U14 R1 soient mieux respectées et que les clubs qui « ne jouent pas le jeu » puissent être sanctionnés si récidive.

Modification des textes à prévoir. Il conviendra de faire évoluer le règlement de cette compétition. Le Président soumet une proposition qui reste à étudier :

« CHAMPIONNATS JEUNES U14 ET U15

(...) Le calendrier de ces deux équipes sera jumelé pour faciliter la logistique et le coût des transports pour chaque club (déplacements et réceptions des matchs identiques au cours de la saison) (...)

(...) 3. Organisation des rencontres

Les rencontres U15 R1 A ou B devront se jouer le même jour et si possible à la même heure que les rencontres U14 liées à cette compétition. Par dérogation, une rencontre U14 peut se jouer en lever de rideau de la rencontre U15. (...) Pour des questions de logistique, une rencontre U15 peut se jouer sur un site, alors que la rencontre U14 se disputera sur un autre site. Ceci afin de permettre aux clubs qui ont des difficultés de planning de terrains de pouvoir s'organiser. »

La Commission des Compétitions veillera au respect de ces dispositions. Elle pourra accorder quelques dérogations dûment motivées pendant la saison mais au-delà de 2 dérogations, elle pourra prononcer la perte par pénalité des matches de l'équipe U15 du club qui persiste à programmer les rencontres de ses équipes U15 et U14 à des dates (jour ou horaire) incompatibles.

5/ Devons-nous retravailler les horaires légaux ou autorisés ?

Majorité pour revoir les horaires légaux ou autorisés des compétitions régionales afin de favoriser des horaires en diurne et, pour les équipes de jeunes, des horaires le dimanche matin.

Modification des textes à prévoir. La Commission Régionale de Réforme et de Suivi des Championnats devra retravailler l'article 31 des RG de la LAuRAFoot pour intégrer les évolutions souhaitées.

Elle pourra également intégrer à sa réflexion l'obligation pour les matches remis en période hivernale du fait de terrains impraticables, de reprogrammer en diurne les matches reportés, afin que les mêmes causes ne reproduisent les mêmes effets.

6/ Concernant l'octroi d'une somme forfaitaire au crédit des clubs excentrés (hors clubs dont l'équipe fanion évolue en LFP ou FFF), il conviendra :

- d'établir la distance entre tous les clubs et les sièges de Lyon (pour les clubs ex-Rhône-Alpes) ou Cournon (pour les clubs ex-Auvergne) selon le calculateur Via Michelin, trajet le plus rapide
- d'établir une échelle d'indemnisation (par exemple de 0km à 40 ou 50km, de 40 ou 50km à 80 ou 100km, de 80 ou 100km à 120 ou 150km, au-delà de 120 ou 150km)
- de fixer pour chaque tranche le montant de la somme forfaitaire allouée à chaque club (étant entendu que la première tranche ne serait pas indemnisée) selon une enveloppe générale à dégager sur le budget de la Ligue
- de fixer un montant par équipe engagée en championnat régional qui viendrait se rajouter à la somme forfaitaire initiale (y compris pour les clubs de la première tranche qui ne bénéficient pas de la somme forfaitaire initiale).

Modification des textes à prévoir pour instaurer le dispositif et prévoir qu'il ne pourra s'appliquer en saison N que si le résultat de la LAuRAFoot est positif la saison N-1, et que les sommes allouées viendront en diminution du résultat avant la distribution prévue d'une partie de l'excédent aux districts.

Tous ces textes seront à soumettre à l'AG de la LAuRAFoot de juin 2024 après centralisation par la Commission Régionale de Révision des Règlements".

RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2023/2024

Cette saison 2023/2024 s'est déroulée sans difficulté majeure sur le plan sportif grâce à la collaboration de nos services et membres de nos commissions.

Je vous laisse le soin de consulter les différents comptes-rendus présentés par les Présidents des Commissions Régionales et je vous remercie de votre attention. Ces bilans souvent brefs ne reflètent pas toujours le travail de nos bénévoles ainsi que des services. Merci à tous. Comme chaque saison, compte-tenu de la fin des compétitions début juin et des délais de mise en page de ce journal spécial AG, quelques bilans sont incomplets ou n'ont pu figurer. Un additif vous sera communiqué prochainement.

La LAuRAFoot compte à la clôture des licences un effectif record de 287.696 licences et se classe en seconde position au niveau national. Toutes les catégories et tous les Districts progressent. Merci aux clubs d'avoir accueilli ce surcroît de licenciés.

Tout au long de la saison, nos événements incontournables ont été mis sur pied avec réussite par les commissions concernées avec le concours des équipes communication de la Ligue. On retiendra le Festival Foot U13 Pitch à Feurs, les différentes finales régionales, les matches de barrages...

Je n'oublie pas que 2024 est une année olympique et paralympique puisque les J.O. ont lieu à Paris. Encouragements pour nos trois équipes EDF Espoirs, Féminine et Cecifoot.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale comporte, conformément à nos statuts, l'étude des vœux et des souhaits de modifications aux règlements. Soyons attentifs afin d'évoluer dans l'intérêt de notre sport.

Bonne Assemblée Générale sur le site de Tola Vologe.

Rendez-vous dès le mois d'août pour la reprise de la nouvelle saison.

Le Secrétaire Général de la LAuRAFoot,

Pierre LONGERE.



ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

APPEL

Tout d'abord, permettez-nous d'avoir une pensée attristée pour notre ancien président Bernard BOISSET qui nous a quittés en cours de saison au mois de novembre 2023.

Au 29 mai 2024, la Commission Régionale d'Appel a été saisie de soixante appels règlementaires et de soixante-cinq appels disciplinaires.

1/ Décisions prononcées après audition des parties

MATIERE	Auditions	Décisions confirmées	Décisions réformées	Décisions renvoyées en 1ère instance
Règlementaire	48	38	9	01
Disciplinaire	50	28	18	04
TOTAL	98	66	27	05

Au 29 mai 2024, la Commission Régionale d'Appel doit encore traiter onze dossiers, ce nombre pouvant encore augmenter en raison des contentieux de fin de saison.

2/ Décisions ayant donné lieu à notification sans audition

Irrecevabilité	Désistement des clubs	Renvoi 1ère instance	TOTAL
06	07	01	14

3/ Recours contre les décisions de la Commission régionale d'appel

Eu égard aux délais de traitement des dossiers et à l'écoulement des voies de recours, la Commission Régionale d'Appel a été invitée à se présenter en audience de conciliation suite à des décisions prises lors de la saison 2022-2023, en plus de celles prises à l'occasion de la saison 2023-2024.

Service Conciliation - CNOSF	Commission Fédérale des Règlements et Contentieux (CFRC – FFF)	Evocation	TOTAL
12	03	0	15

CFRC : Trois décisions d'appel règlementaires confirmées par la CFRC.

CNOSF :

- Huit propositions de conciliation sur des dossiers disciplinaires de la saison 2022-2023 refusées.
- Une proposition de conciliation sur un dossier règlementaire de la saison 2022-2023 acceptée.
- Une proposition de conciliation sur un dossier règlementaire de la saison 2023-2024 refusée.
- Une proposition de conciliation sur un dossier disciplinaire de la saison 2023-2024 acceptée.
- Une demande de conciliation jugée irrecevable.

Président – Appel disciplinaire,

Hubert GROUILLER

Président – Appel règlementaire,

Serge ZUCHELLO

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

COUPES

COUPE DE FRANCE

MASCULINE :

*Nombre engagés : 917 contre 921 l'an passé.
Avec 20 qualifiés au 1er tour fédéral.

*Répartition par niveau :

District : 724
Ligue : 169 dont : 95 R3 - 47 R2 - 27 R1
Fédéral : 21 dont : 13 N3 - 6 N2 - 2 N1
Professionnel : 4

Par district :

Ain : 71	Haute-Savoie Pays de Gex : 85
Allier : 78	Loire : 98
Cantal : 49	Lyon et Rhône : 119
Drôme- Ardèche : 127	Puy de Dôme : 93
Isère : 104	Savoie : 46
Haute-Loire : 48	

*Organisation : 6 Tours régionaux avec un 1er tour à 706 équipes (districts + R3 et 17 exempts) et 353 matchs joués.

Meilleure performance :

Club de district :
FC SEYSSINS (D1).

Club de ligue :
FC CHAPONNAY MARENNES (R2).

FEMININE :

*Nombre engagés : 149 contre 140 l'an passé.
Avec 9 qualifiés au 1er tour fédéral (+1 - maximum autorisé).

Répartition par niveau :

District : 107
Ligue : 35 dont : 26 R2 F - 9 R1 F
Fédéral : 7 dont 4 D3 - 2 D2 - 1 D1

Par district :

Ain : 11	Haute-Savoie Pays de Gex : 19
Allier : 8	Loire : 11
Cantal : 7	Lyon et Rhône : 26
Drôme-Ardèche : 23	Puy de Dôme : 13
Isère : 18	Savoie : 7
Haute-Loire : 6	

*Organisation : 5 Tours régionaux avec un cadrage à 23 équipes et une nouveauté l'entrée des D3 au 4ème tour.

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

*Nombre engagés : 334 contre 339 l'an passé. 9 qualifiés au 1er tour fédéral (inchangé).

*Répartition par niveau :

District : 258
Ligue : 71 dont : 49 R2 - 22 R1
Fédéral : 5

Par district :

Ain : 37	Haute-Savoie Pays de Gex : 19
Allier : 24	Loire : 53
Cantal : 12	Lyon et Rhône : 54
Drôme-Ardèche : 39	Puy de Dôme : 32
Isère : 37	Savoie : 12

Haute-Loire : 15

*Organisation : 6 Tours régionaux avec un 1er tour de 62 matchs.

*Meilleure performance :

Club de district

FC COMMELLE VERNAY (D1)

Club de ligue :

OL. VALENCE (R1)

COUPE LAURAFoot :

Finales organisées à ANNECY LE VIEUX le dimanche 12 Mai 2024. Remerciements au club d'ANNECY LE VIEUX pour la belle organisation de ces finales et aux équipes finalistes pour leur bel état d'esprit lors de ces finales.

MASCULINE :

*Nombre engagés : 192

La rencontre a opposé : DOMERAT AS (R1) contre HAUT LYONNAIS (B) (R3).

Victoire de DOMERAT AS sur le score de 3 buts à 2.

FEMININES :

*Nombre engagés : 57 contre 81 (dont 18 équipes de district contre 35 l'an passé)

Les finalistes sont : CHASSIEU DECINES FC (R1F) contre ASSE (B) (R1F).
Victoire de l'ASSE sur le score de 2 buts à 0.

COUPE NATIONALE FUTSAL

MICHEL MUFFAT JOLY

*Nombre engagés : 44 contre 53 engagés l'an passé.

*Organisation : 4 tours régionaux avec 5 qualifiés au 1er tour fédéral.

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

COUPE REGIONALE FUTSAL GEORGES VERNET

*Nombre engagés : 21.

*Organisation : 5 tours

La finale s'est jouée le samedi 18 mai 2024 à Voreppe avec en support le club de Futsal Voreppe. La rencontre a opposé les équipes suivantes :

ALF FUTSAL au FC VENISSIEUX.

Vainqueur ALF Futsal sur le score de 5 à 3.

Merci au club de Voreppe Futsal pour son organisation et le très bon accueil.

Le Président,

Pierre LONGERE

CHALLENGES NATIONAUX FUTSAL

DISTRICTS	CNF U18G Clubs engagés (équipes engagées)	CNF Seniors F Clubs engagés (équipes engagées)
Ain	14	12
Allier	27 (37 équipes)	23
Cantal	14 (18 équipes)	6
Drôme Ardèche	9	1
Isère	3 (4 équipes)	9 (10 équipes)
Loire	11	16
Haute-Loire	17 (32 équipes)	25 (31 équipes)
Puy de Dôme	7	13 (20 équipes)
Lyon et Rhône	13	14
Savoie	13	16
Haute-Savoie	11	12
TOTAL clubs	139	147
TOTAL équipes	160 équipes.	164 équipes.

FEMININ :

2ème édition : la finale régionale le 31 mars avec 6 équipes a eu lieu au gymnase de Valgelon La Rochette (73), remerciements au club support pour son accueil. Vainqueur l'équipe de Riorges FC qui a représenté la ligue au 1er Tour Fédéral en Alsace où son parcours s'est terminé.

U18 G :

1ère édition : la finale régionale le 17 mars avec 6 équipes a eu lieu au gymnase d'Unieux (42), remerciements au club support pour son accueil. Vainqueur l'équipe de NIVOLET FC qui a poursuivi son parcours en représentant la ligue jusqu'en demi-finale perdue à Toulouse. Bravo à eux.

FINALE REGIONALE FESTIVAL U13 PITCH :

Organisée à Feurs le samedi 4 mai 2024 avec 32 équipes issues des finales départementales :

16 équipes de Filles et 16 équipes de Garçons.

Nos remerciements à l'US FEURS pour son très bel accueil.

Sont qualifiées pour la finale nationale à Capbreton les 8 et 9 juin 2024, les équipes suivantes (1 chez les garçons et 3 chez les filles) :

Garçons :

GRENOBLE FOOT 38, vainqueur aussi au challenge des supporters, félicitations.

Filles :

1ère : OL

2ème : ASSE

3ème : ANNECY FC

Bravo à tous les participants à ce challenge et un très bon séjour à nos finalistes à Capbreton.

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

ARBITRAGE

Après les saisons particulières entachées par la pandémie, la CRA associée à ses CDA a retrouvé ses effectifs permettant de compter maintenant 3018 arbitres (dont 180 arbitres féminines et 47 arbitres spécifiques futsal) soit presque au niveau des effectifs existants lors de la fusion des ex-ligues.

Le plan de développement territorial mis en place en lien avec le plan fédéral PERFORMANCE 2024 avec pour objectifs à la fin du mandat 3000 arbitres dont 150 arbitres féminines et 75 arbitres spécifiques futsal voit déjà ses deux premières cibles atteintes. La LAuRAFoot devient ainsi première Ligue de France pour son nombre d'arbitres et son nombre d'arbitres féminines.

Les incivilités sur et autour des terrains conjuguées à une médiatisation néfaste de l'arbitrage dans le football de haut niveau ne facilitent pourtant pas le recrutement et la fidélisation. Il faudra donc redoubler encore d'efforts car les obligations du Statut de l'Arbitrage ne suffisent pas pour avant tout RECRUTER DES ARBITRES JEUNES, SENIORS ET FEMININES, et surtout FIDELISER les directeurs de jeu en exercice, continuer à revaloriser l'image de l'arbitre par des campagnes médiatiques mais aussi dans les actions quotidiennes, lutter contre la violence, favoriser l'action des Cadres Techniques en Arbitrage et des Commissions de l'Arbitrage,....

La LAuRAFoot associée à la plupart de ses districts (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy de Dome, Isère, Loire et Lyon et Rhône) s'est dotée de 3 Chargés de Développement et Promotion de l'Arbitrage (Romain PERPINAN, Jens RECHER et Emmanuel SEVA) afin d'intensifier les actions de recrutement et de fidélisation au sein des clubs.

L'équipe de la C.R.A. s'est attachée à maintenir les acquis et à les développer avec la mise en place d'une Equipe Technique Régionale en Arbitrage tout en s'orientant vers l'avenir par les actions suivantes :

- Assemblée Générale des arbitres de Ligue seniors à Tola Vologe avec tests physiques fractionnés TAISA pour toutes les catégories, réception promotionnelle puis informations techniques de début de saison.
- Assemblée Générale des Jeunes Arbitres de Ligue et Pré-ligue avec informations de début de saison et tests physiques fractionnés TAISA et directives techniques.
- Séminaire des observateurs d'arbitres en harmonie avec les rassemblements d'arbitres.
- Assemblée Générale des arbitres de Ligue futsal avec tests physiques spécifiques futsal puis informations techniques de début de saison.
- Séminaire Arbitres Assistants de Ligue à Tola Vologe avec programme spécifique à cette catégorie et mise en place de tests physiques spécifiques aux assistants.
- Séminaires de mi-saison pour tous les arbitres de Ligue alliant séances techniques et physiques et activités ludiques.

- Stage Arbitres Féminines à Tola Vologe où sont invitées les arbitres féminines promotionnelles.
- Traitement des réserves et des questions techniques par la Section Lois du Jeu.
- Séminaire Arbitrage suivant différents thèmes avec participation des représentants des Commissions de l'Arbitrage des 11 Districts ainsi que des Conseillers Techniques Départementaux en Arbitrage.
- 2 Formations Initiales d'Arbitres pour les arbitres de districts futsal.
- 2 Formations Initiales d'Arbitres 100% Féminines.
- Appui informatique pour les désignations, les résultats théoriques et physiques et les classements.
- Formation et sélection d'un groupe d'Arbitres Espoirs FFF.
- Formation et sélection d'un groupe d'Arbitres Féminines Espoirs FFF.
- Formation et suivi de trois groupes d'arbitres R1, R2 et R3 promotionnels constituant le réservoir de demain avec travail théorique, physique, humain et pratique.
- Formation et sélection d'un groupe de candidats Jeunes Arbitres de la Fédération ainsi que 10 aspirants JAF.
- Formation et suivi d'un groupe de Jeunes Arbitres de la Fédération.
- Suivi d'un corps d'arbitres Futsal avec examens d'arbitres de Ligue Futsal.
- Observations pratiques des arbitres Jeunes et Séniors.
- Examens théoriques et pratiques arbitres de Ligue Jeunes et Séniors ainsi que Jeunes Arbitres Pré-ligue.
- Organisation d'un stage de formateurs d'arbitres niveau 1 initiateurs en arbitrage.
- Organisation d'un stage fédéral de formateurs d'arbitres niveau 2.

Nos Conseillers Techniques Régionaux en Arbitrage Wilfried BIEN, Vincent GENEBRER et Richard PION ont mis en place de nombreuses actions parmi lesquelles :

- Interventions dans les formations de Districts à la demande des CDA (stages, journées, soirées, cours de recrutement, Assemblées Générales, etc).
- Interventions dans les Universités et établissements scolaires dans le cadre d'un partenariat avec la FFSU et l'UNSS.
- Formation et suivi des Jeunes Arbitres.
- Mise en place d'une politique de développement et de suivi de l'arbitrage féminin avec organisation de Formations Initiales d'Arbitres 100% Féminines.
- Coupes, tournois et rassemblements Inter-Districts.
- Préparation des candidats au titre de Jeune Arbitre de la Fédération (théorique et organisation de stages à dominante pratique).
- Animation d'une Section Sportive Arbitrage à Filière Arbitrage au Lycée Frédéric FAYS de Villeurbanne labellisée par la DTA et la DTN.

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

- Séances hebdomadaires Section Sportive Arbitrage sur des oppositions à l'Olympique Lyonnais, etc, coupes et sélections diverses.
- Interventions dans les Districts, les clubs et les associations afin de valoriser l'arbitrage et susciter de nouvelles vocations.
- Mise en place en liaison avec les CDA d'un programme de détection des jeunes arbitres prometteurs dans les districts.
- Interventions auprès des techniciens lors du module arbitrage du BMF et d'autres actions.
- Présence et encadrement d'arbitres sur les actions organisées par l'ETR.

La C.R.A. se réjouit de l'action de Conseillers Techniques Départementaux en Arbitrage dans notre Ligue : Alexis CURT (Ain), Roland VIALLET (Drôme Ardèche), Benoit CHANDELIER (Loire), Jean-Claude LEFRANC (Lyon et Rhône) et Jérôme MENAND (Haute-Savoie Pays de Gex) rejoints en fin de saison par Hakim BEN EL HADJ (Isère).

La Commission Régionale de Promotion de l'Arbitrage s'efforce de promouvoir l'image de l'arbitrage et le recrutement avec le soutien de nos deux arbitres internationaux Willy DELAJOD et Jérémie PIGNARD.

La Commission Fédérale de l'Arbitrage a publié les classements et résultats des examens d'arbitres fédéraux :

- **Est nommé arbitre Fédéral 2** : Eddy ROSIER (Lyon et Rhône)
- **Est nommé arbitre Fédéral Futsal 1** : Toufik AIT HAMMOU (Lyon et Rhône)

- **Est nommé arbitre Fédéral Futsal 2** : Benoit CHANDELIER (Lyon et Rhône)
- **Est nommé arbitre Assistant Fédéral 3** : Brice PICARD (Isère)

Sont nommés Jeunes Arbitres de la Fédération :

- Sébastien DECITRE (Loire), Kenzo GAUCHER (Drome-Ardèche et PEFA Valence), Théophile KAPP (Lyon et Rhône) et Lilian PALMIER (Lyon et Rhône),

Enfin, rendons hommage aux Arbitres qui raccrochent leurs sifflets ou drapeaux arrivés au bout de longues carrières exemplaires dans la discrétion et l'efficacité :

- Michel DOLMADJIAN pour les arbitres Fédéraux (Arbitre Assistant Fédéral 3 en Fédération depuis 2006)
- Aurélien SAUNIER (Elite Régionale et ancien arbitre Fédéral 4)
- Cédric GILBERT (Arbitre L1, 30 saisons d'arbitrage)
- Mourad OUNOUGHJI (Arbitre Assistant Ligue, 38 saisons d'arbitrage)

Nos excellents résultats auxquels ils ont largement contribué leurs sont dédiés ainsi qu'à tous ceux qui les ont précédés.

Le Président,

Jean-Marc SALZA

COMMISSION REGIONALE DE CONTRÔLE DES CLUBS

La Commission s'est réunie à 10 reprises + 1 fois en plénière et 2 fois en restreinte,

Dont :

- 5 réunions décentralisées dans les districts de l'Allier, de la Loire, de la Drôme-Ardèche, du Cantal et de Haute-Savoie Pays de Gex,
- 6 réunions à Lyon,
- 2 réunions à Cournon,

Au total 60 auditions de clubs :

- Championnat Régional 1 : 33

- Championnat Régional 2 : 27

Dont :

- 22 sursis à statuer
- 900 euros d'amendes

Le Président,

René BLACHIER



ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

DISCIPLINE

La Commission Régionale de Discipline n'a pas, au jour de la rédaction de ces quelques lignes, traité la globalité de ses dossiers. Les statistiques précises de la saison 2023/2024 ne sont pas encore établies.

Le fait marquant sera, comme la saison passée, l'explosion du nombre de procédures ouvertes pour fraude sur les certificats médicaux fournis pour les licences. Principalement commises par les clubs dont les équipes fanion évoluent en championnat départemental. Le nombre de dossiers a doublé, passant de 17 à 35.

Le deuxième paramètre est la perte du contentieux du national 3, niveau de compétition ne posant que peu de problèmes, dévolu désormais à la commission fédérale de discipline.

Pour les sanctions individuelles en match des joueurs, une légère diminution est constatée mais rapportée au nombre de rencontres, il s'agit d'une aggravation peu significative.

Les sanctions données en temps (en mois, en années) contre joueurs et dirigeants ont doublé en nombre et augmentent de 78 % en durée cumulée. Cette augmentation est due aux problèmes de fraudes sur licences.

Les sanctions relatives à la police des terrains, les sanctions collectives visant joueurs et public, sont en légère diminution, mais doivent être considérées comme stables compte tenu de la perte de la N3.

Pour la deuxième saison consécutive, aucune agression grave visant le corps arbitral n'a été enregistrée.

Également pour la deuxième saison consécutive, les premiers tours de coupe de France n'ont pas engendré de graves problèmes.

En revanche, la situation s'est dégradée en Futsal.

Le Président,

Pierre EYNARD



REFORME ET SUIVI DES CHAMPIONNATS

Rappel

La CRS est composée en principe d'un représentant de chaque district auquel se rajoute deux membres de la Direction Technique Régionale et des représentants de la commission régionale des compétitions. Elle s'est réunie à six reprises en plénière plus une fois sur un atelier jeune. Elle a pour vocation d'observer les quatre groupes de championnats régionaux (féminins, futsal, jeunes et seniors) et de faire des suggestions au conseil de ligue. En aucun cas, la commission n'a un pouvoir de décision.

Les propositions 2023-2024

-1- Féminines U18 F à 11 – Poule R2 :

Organisation d'un championnat en deux phases.

Une première phase en 3 poules géographiques

Une deuxième phase avec 1 poule Play-off et deux poules Play-down

Les objectifs 2024-2025

-1- Quatre compétitions régionales (Futsal seniors, U18 féminines à 11, seniors féminines et U20 garçons) ne sont pas représentées dans tous les districts. Des interdistricts proposent une pratique sur quelques territoires.

La CRS doit faire un point précis de l'existant et avoir une réflexion sur la possibilité de consolider ces championnats.

-2- Championnats U16R1 « avenir » et « promotion ». La saison 2024-2025 sera la dernière année de l'expérimentation. La CRS proposera à l'Assemblée Générale du 26 octobre 2024 une formule pour les saisons suivantes.

Le Président,

Pascal PEZAIRE

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

STATUT DES EDUCATEURS ET ENTRAINEURS DU FOOTBALL

La commission :

1/ Enregistre les demandes de licence Technique Régionale (en lien avec la commission technique) :

Nombre de licences enregistrées en 2023/2024 :
1134 (+ 8,41%) + 48 stagiaires.

2/ Homologue les contrats liés aux licences "technique régionale" et les contrats des clubs professionnels.

En lien avec la LFP : 39 / 5 clubs professionnels.

3/ Valide les désignations : 646 clubs soumis à obligations.

4/ Accorde les dérogations : 52 dérogations accordées.

5/ Contrôle la présence des éducateurs sur le banc :
Utilisation d'un tableau de suivi Excel.

6/ Contrôle les obligations des éducateurs soumis à la formation continue.

7/ Valide les demandes d'équivalence BEF : 11 dossiers validés.

8/ Concilie en cas de litige.

RÉUNIONS CRSEEF EN 2023/2024

28/08/2023 ; 25/09/2023 ; 23/10/2023 ; 27/11/2023 ;
18/12/2023 ; 29/01/2024 ; 04/03/2024 ; 25/03/2024 ;
29/04/2024 ; 27/05/2024 ; 04/06/2024.

Le Président,

Dominique DRESCOT

TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Faire le bilan annuel de l'activité de la CRTIS LAuRAFoot, c'est bien entendu intégrer tout le travail qui est fait au sein des 11 CDTIS, par l'ensemble de toutes les équipes.

La gestion de la CRTIS LAuRAFoot est faite par une démarche d'objectifs ; aussi, son activité se définit de façon quantitative, par le suivi d'indicateurs, mais aussi de façon qualitative, par une activité diversifiée.

1. Les indicateurs.

Nous suivons deux indicateurs :

* d'une part l'ensemble des dossiers traités, à savoir les classements terrains, les classements éclairages, les demandes d'avis préalables. Au 18/05/2024, l'indicateur donne 629 dossiers pour 2021, 1121 dossiers pour 2022, 1226 pour 2023, 432 pour 2024 (en cours), avec une prévision à 1000.

Conclusion : sur la base du mandat en cours, nous voyons bien, années après années, une augmentation du nombre de dossiers à traiter, ce qui est bien dans l'objectif d'avoir toutes les installations classées, avec une mobilisation des équipes, pour faire tout le travail nécessaire, avec une gestion administrative adaptée aux besoins.

* d'autre part le nombre d'installations classées (terrains). L'objectif du mandat est d'avoir tous les terrains, à échéance de classement, classés.

Au 18/05/2024, **1482 terrains ont été classés**, ce qui représente un pourcentage de 87% de l'objectif.

C'est un travail très important, d'expertise, de gestion, d'implication, mené par toutes les équipes, prenant beaucoup de temps, pour les visites, la rédaction et le traitement des dossiers.

2. L'approche qualitative.

Une relation très proche des municipalités, des clubs, des commissions, avec plusieurs actions ; dans le cadre des demandes d'avis préalables, activité de conseil, avec première étape nécessaire pour les demandes de subventions FAFA ; des conseils très avisés concernant la sécurité des installations, en particulier le respect des zones de sécurité pour les acteurs de jeu ; une remise aux normes des installations qui ne sont visitées que tous les dix ans ; une adaptation des procédures de façon à faciliter la mise aux normes des installations ; un changement progressif des projecteurs classiques par des projecteurs LEDS ; une hot line pour répondre aux demandes des mairies, des clubs, des autres commissions.

3. Autres activités.

3.1.1 Formations spécifiques

Deux membres de la commission restreinte de la CRTIS LAuRAFoot sont référents sur les gazons synthétiques, les pelouses et l'éclairage. Les formations réalisées par la commission fédérale permettent, pour la CRTIS LAuRAFoot, de faire des propositions de classements, pour les

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

installations, du niveau T7 jusqu'au niveau T4, quelle que soit la nature du revêtement, pour les éclairages, du niveau E7 jusqu'au niveau E5. Pour les autres niveaux, la CRTIS réalise ou participe aux visites de classements.

La formation c'est aussi communiquer avec les municipalités, les entreprises qui réalisent les installations, afin d'être certain que la réalisation des projets, en particulier pour les terrains synthétiques, soit conforme à la réglementation. C'est un souci constant et bien utile de la CRTIS.

3.1.2. Nouvelle réglementation

Rappel. En parallèle avec la nouvelle réglementation, la CRTIS a établi un tableau de correspondance entre les niveaux de classements et les niveaux de compétitions. Un principe de base a été suivi ; même niveaux de classements pour le plus haut niveau de district et le premier niveau de ligue ; idem pour le plus haut niveau de ligue et le premier niveau de national.

3.1.3. Dématérialisation des processus

L'ensemble des dossiers sont transmis à la CRTIS par voie électronique. Cette voie de transfert présente beaucoup d'avantages ; **un traitement des dossiers en temps réel**, soit par exemple un jour de délai entre une demande d'avis préalable et un retour mairie avec avis préalable ; un transfert de toutes les données dans le logiciel STADIUM ; une analyse simplifiée des données, en particulier pour les plans, transmis en PDF, par les AMO ; un dialogue facilité avec les mairies, les AMO lorsqu'il y a des modifications à apporter aux projets.

3.1.4. JO 2024

La CRTIS est impliquée sur deux projets :

- A la demande du Comité d'Organisation des Jeux

Olympiques, suivre les 6 terrains d'entraînements des jeux olympiques, soit 3 dans le district de Lyon et du Rhône et 3 dans Saint Etienne Métropole.

- A la demande de la ligue, mettre en configuration les deux terrains pelouse de TOLA VOLOGE afin de faire du site, le camp de base de l'équipe de France Féminine.

4/ Conclusion

La CRTIS de la LAuRAFoot, avec toutes ses équipes, reste dans un processus d'amélioration continue, de façon à toujours mieux répondre aux municipalités, aux AMO, aux districts, aux autres commissions de la ligue et à la commission fédérale.

L'informatique, le télétravail, associés à une présence terrain indispensable sont un bon cocktail.

Henri BOURGOGNON,

Président CRTIS



DAP / LABEL

MISSIONS GÉNÉRALES

DE LA COMMISSION

- 1) Assurer le suivi et l'accompagnement des clubs nationaux en demande de label ou labellisés. Toute l'année, la Commission, accompagnée des CTR et CTD réalise des visites de suivi du label au sein de ses clubs nationaux.
- 2) Réaliser des jurys d'attribution de Label.
- 3) Organiser le Festival Foot U13 Pitch Régional et accompagner les clubs sur la Finale Nationale à Capbreton.
- 4) Promouvoir et développer les nouvelles pratiques.
- 5) Animer et développer des pratiques jeunes.
- 6) Mise en place de la philosophie fédérale sur les plateaux U7.

Voici un pêle mêle de quelques actions menées par la commission lors de la saison 2023/2024 :

- * 06 et 18 septembre 2023 – Réunions de lancement Label.
- * samedi 07 octobre 2023 – Rentrée du foot co-animée par la FFF à Cébazat (63).
- * Vendredi 19 janvier 2023 – Remise Régionale du Label au FC Laissaud (73).
Remise Fédérale du Label à l'Olympique de Valence (26).
- * Mercredi 06 mars 2024 – Réunion de préparation du Festival Foot U13 Pitch Régional.
- * Jeudi 07 mars 2024 – Bilan Intermédiaire Label à Tola Vologe.

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

* Samedi 13 avril 2024 – Finale Régionale de Futnet à St Vallier (26).

* Samedi 04 mai 2024 – Festival Foot U13 Pitch Régional à Feurs.

* Mardi 14 et Jeudi 16 mai – Bilan Final Label.

* Samedi 08 et dimanche 09 juin – Accompagnement à Capbreton des équipes qualifiées (4 pour la LAuRAFoot) à la Finale Nationale du Festival Foot U13 Pitch.

* Dimanche 30 juin 2024 – Finale Régionale Beach Soccer à Vichy (03).

La Commission a également suivi l'ensemble des plateaux de jeunes et compétitions U13 afin de s'assurer du bon déroulé de ces dernières, avec, notamment un rôle dans l'organisation du Critérium U13.

Le Président,

Patrick BELISSANT

DELEGATIONS ET MEDIATEURS

Au terme de la saison 2023-2024, le corps des Délégués de la LAuRAFoot (69) se répartit comme suit :

- **LFP** : 3.
- **FEDERATION** : 10 + 2 accompagnateurs + 2 en année sabbatique.
- **LIGUE** : 52 dont 4 Stagiaires et 2 abandons.

Durant la saison, le nombre de désignations Fédérales et Régionales se situe entre 1400 et 1500.

Environ 80 à 90 rapports sont étudiés chaque semaine et dispatchés dans les Commissions si besoin. Beaucoup de demandes de Délégués chez les jeunes.

Une réunion de début de saison a eu lieu afin de valider les desideratas de la Fédération, les nouvelles demandes à

valider ainsi que les demandes des Délégués Régionaux.

Les Délégués stagiaires ont suivi une formation un samedi en septembre 2023.

Tous les Délégués Stagiaires ont été accompagnés par un Délégué averti à deux reprises afin de voir leur évolution.

Une réunion à la F.F.F. le mardi 28 mai 2024 permettra de valider la réorganisation des désignations en vue de la refonte des Championnats Nationaux. Des candidats seront proposés.

Le Président,

Pierre LONGERE

ETHIQUE, FAIR-PLAY, SPORTIVITÉ, RÉCOMPENSES.

Comme les saisons précédentes, les impératifs de bouclage du PV spécial AG ne nous permettent pas d'établir un compte-rendu définitif de l'activité de la commission régionale ; ce dernier sera publié lors de la prochaine AG d'hiver de la LAuRAFoot.

Cependant, notamment pour le classement du Fair-Play, nous pouvons faire une situation provisoire à ce jour (7 juin) ne tenant compte ni des dossiers en cours dans les commissions, ni des événements des dernières journées.

[Situation provisoire du Challenge du Fair-Play et des éventuels points de pénalisation au classement sportif :](#)

Seniors Masculins :

26 équipes pénalisées de points au Classement Sportif :

- 13 équipes à – 1 pt.
- 5 équipes à – 2 pts.
- 4 équipes à – 3 pts.
- 1 équipe à – 4 pts.
- 1 équipe à – 5pts.
- 1 équipe à – 6 pts.
- 1 équipe à – 8 pts.

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

Seniors Féminines :

- 14 équipes à 0 point au Classement du Fair-Play.
- Pas d'équipe pénalisée au Classement Sportif.

Futsal :

* 2 équipes pénalisées au Classement Sportif :

- 1 équipe à - 1 pt.
- 1 équipe à - 2 pts.

Jeunes Masculins (U20, U18 et U16) :

* 2 équipes à 0 pt au Classement du Fair-Play.

* 22 équipes pénalisées de points au Classement Sportif :

- 9 équipes à - 1 pt.
- 4 équipes à - 2 pts.
- 3 équipes à - 3 pts.
- 2 équipes à - 4 pts.
- 2 équipes à - 5 pts.
- 1 équipe à - 6 pts.
- 1 équipe à - 8 pts.

Jeunes Masculins (U15 et U14) :

* 13 équipes à 0 pt au Classement du Fair-Play.

* 1 équipe pénalisée de points au Classement Sportif :

- 1 équipe à - 2 pts.

Jeunes Féminines (U18) :

* 14 équipes à 0 pt au Classement du Fair-Play.

- Pas d'équipe pénalisée au Classement Sportif.

Sportivité :

Comme pour le Challenge du Fair-Play en raison de la date limite de retour des questionnaires fixée au 10 juin, il n'est ni possible d'établir les classements, ni le pourcentage de retour des questionnaires. Lors des deux dernières saisons, le taux de ces réponses avait été en nette baisse (63% puis

53%) ; aussi la Commission Régionale sur proposition de l'Administration de la LAuRAFoot a mis en place un système de collecte des réponses en ligne en espérant que ce nouveau système amène une amélioration sensible.

Challenge de l'Ethique et Prix Régional de l'Ethique :

Là aussi du fait que les Challenges et le Prix Régional sont basés sur une synthèse du Fair-Play et de la Sportivité, il n'est pas possible de communiquer les classements.

RAPPEL DES DOTATIONS

Un petit plateau pour chaque vainqueur de niveau de chacun des 3 challenges.

Un trophée remis en jeu chaque saison, un grand plateau définitif et des dotations textiles pour le vainqueur du Prix Régional de l'Ethique.

60.000 euros de dotations financières pour les 3 challenges (20.000 euros chacun).

Geste de sportivité :

Un geste particulièrement sportif a été signalé à la Commission ; celle-ci se prononcera lorsque la saison sera terminée.

Le Président,

Bernard BARBET



ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

Fafa Saison 2023 2024

EQUIPEMENT

DISTRICTS	Nombre DOSSIERS	DOSSIERS non validés par ligue	DOSSIERS en attente de validation Ligue	Dotations par district	Subventions demandées par district	Subventions validées par ligue
AIN	12	1		61 180,00 €	61 180,00 €	58 400,00 €
ALLIER	7		3	54 570,00 €	54 500,00 €	54 500,00 €
CANTAL	5			38 593,00 €	38 300,00 €	38 300,00 €
DRÔME ARDECHE	16		2	78 410,00 €	78 400,00 €	78 400,00 €
ISERE	16		4	87 899,00 €	86 000,00 €	86 000,00 €
LOIRE	8		1	80 529,00 €	83 830,00 €	80 500,00 €
HAUTE LOIRE	7			47 181,00 €	49 500,00 €	44 900,00 €
LYON ET RHÔNE	11		1	123 735,00 €	125 000,00 €	123 700,00 €
PUY DE DÔME	5			70 042,00 €	70 020,00 €	70 000,00 €
SAVOIE	6			42 441,00 €	58 330,00 €	58 300,00 €
HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX	10		4	71 681,00 €	72 220,00 €	71 900,00 €
TOTAL LIGUE	103	1	15	756 261,00 €	777 280,00 €	764 900,00 €

Situation au 27/05/24

Par ailleurs, dans le cadre du plan " 5000 terrains de sport - Génération 2024", géré par une commission mixte ANS-FFF, 10 dossiers de création de terrains éclairés de Foot à 5 ont été validés par la commission (1 a été rejeté). A ce jour, 7 ont été validés par la FFF.

Dans le cadre de ce même plan, 1 terrain de futsal extérieur est en attente de validation.

TRANSPORTS

DISTRICTS	Nbre DOSSIERS	DOSSIERS rejetés	DOSSIERS en attente	Montants des subventions par district	Montant des subventions attribuées
AIN	1			10 000,00 €	16 300,00 €
ALLIER	2			10 000,00 €	22 400,00 €
CANTAL				10 000,00 €	
DRÔME ARDECHE				10 000,00 €	
ISERE	2			10 000,00 €	21 700,00 €
LOIRE	1			10 000,00 €	8 400,00 €
HAUTE LOIRE				10 000,00 €	
PUY DE DÔME	1			10 000,00 €	10 000,00 €
LYON ET RHÔNE	3			20 000,00 €	24 200,00 €
SAVOIE				10 000,00 €	
HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX	1			10 000,00 €	17 000,00 €
TOTAL LIGUE	11			120 000,00 €	120 000,00 €

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

EMPLOI						
DISTRICTS	Nombre DOSSIERS	Dossiers validés par Ligue	Dossiers non conformes	Dossiers validés par LFA		
AIN	1	1		*		
ISERE	1	1		*		
DROME ARDECHE	3	3		*		
RHONE	2	2		*		
SAVOIE	1	1		*		
HAUTE SAVOIE	3	3		*		
ALLIER	1	1		*		
HAUTE LOIRE	1	1		*		
PUY DE DOME	1	1		*		
TOTAL LIGUE	14	14				

* en attente de validation par la LFA

Le Président,

Serge ZUCHELLO

FEMINIENES

A l'heure où ce rapport est rédigé, le palmarès de la saison n'est pas tout à fait connu mais on peut déjà annoncer que le foot féminin de la LAuRAFoot dans une dynamique positive au niveau des licenciées avec 3300 licences supplémentaires soit une augmentation des licences féminines de + 12 %.

Le titre de champion de France de D1 ARKEMA de l'OLYMPIQUE LYONNAIS, le maintien en D1 de l'AS ST ETIENNE, le maintien en D2 de THONON-EVIAN GRAND GENEVE FC, le maintien en D3 des clubs de GRENOBLE FOOT 38, CLERMONT FOOT 63 et le PUY FOOT 43 AUVERGNE constituent le palmarès de cette saison. Seul le club de l'OLYMPIQUE VALENCE redescend au niveau régional.

A noter aussi le bon parcours du PUY FOOT 43 AUVERGNE éliminé en quart de finale de la Coupe de France.

Chez les jeunes, le titre de l'OLYMPIQUE LYONNAIS en U19 F et le maintien de l'ASSE. Seule ombre au tableau la descente du CLERMONT FOOT 63.

D'un point de vue régional le club de CHASSIEU DECINES FC accède en D3 F et FBBP01 monte en CNU19 F.

Dans le championnat U18F R2, suite à certaines défections, une formule en deux phases a été créée. Cette organisation semble satisfaire tout le monde, championnat plus homogène, moins de déplacements lointains.

Voici la structure de nos championnats 2024-2025

SENIORS : R1 1 POULE DE 12
R2 3 POULES DE 10
U18 : R1 1 POULE DE 12
R2 3 POULES championnat en deux phases

Bilan des licenciées :

Au niveau des effectifs, la progression de ces dernières années se poursuit avec 3300 licences supplémentaires pour cette saison soit + 12.08 %.

- Chez les pratiquantes +12 % soit 2668 joueuses supplémentaires,
- Pour les dirigeantes et licences volontaires c'est + 12% soit 600 de plus,
- Pour les arbitres ce sont 32 supplémentaires soit + 21%,
- Soit un total de licences féminines de 30616 au lieu de 27316 la saison dernière

Un état des licenciées à la fin de cette saison 2023-2024 fait ressortir :

- Seniors F : 7723 (au lieu de 7324) soit + 5.45 %
- U18 F, U17 F, U16 F : 3439 (au lieu de 2920) soit +17.7 %
- U15 F, U14 F : 3994 (au lieu de 3221) soit +24 %
- U13 F, U12 F : 3578 (l'an passé : 3064) soit + 16.7%
- Football d'animation F : 5948 (au lieu de 5543) soit +7 %

En futsal, on dénombre :

- 110 seniors F, 67 de U18 F à U12 F et 47 en Football d'animation F

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

Soit un total de 30616 licenciées (27316 en 22-23).

A ce tableau, il conviendrait d'ajouter les licences fédérales F.

La commission tient à remercier ici les présidents et dirigeants des clubs, les éducateurs, les référents techniques en charge du football féminin.

Championnats régionaux (sous réserve d'éventuelles procédures en cours).

* R1 Féminin :

Regroupant 12 équipes, ce championnat disputé sur une seule phase a connu un déroulement conforme à la normale malgré le forfait très tôt dans la saison du club d'YZEURE.

Au terme de la compétition ASSE B termine champion mais n'ayant pas tous les critères il ne peut accéder à la D3, le club de CHASSIEU DECINES FC, après de brillants barrages, accède à la D3.

* R2 Féminin :

Initialement prévu avec 30 équipes et 3 poules de 10, la poule A a connu le forfait du FC ST ETIENNE.

Les lauréats de ce championnat sont SORBIERS LA TALAUDIERE en poule A, SUD LYONNAIS en poule B, FC ANNECY en poule C.

* Championnats U18 F :

R1 :

Le champion est le club du FBBP01 qui suite aux barrages, accède au CN U19F.

R2 :

Formule championnat en deux phases avec 18 équipes très appréciée par les clubs. Les lauréats pour l'accession en R1 F sont CHAMBERY SAVOIE FOOT et le FC LYON.

Coupes

* Coupe de France Féminine :

La Commission a enregistré l'engagement de 149 équipes (l'an passé : 139) et la qualification de 9 équipes régionales pour le 1er tour fédéral.

A mettre en avant la belle performance accomplie par LE PUY FOOT 43 AUVERGNE battu en 1/4 de finale par le PSG.

* Coupe LAuRAFoot Féminine :

57 équipes engagées et 7 tours ont été organisés avant d'arriver à la finale. Celle-ci s'est disputée à ANNECY-LE-VIEUX et a vu la victoire de l'ASSE B face à CHASSIEU DECINES FC.

* Festival Foot U13 Pitch :

La finale régionale à FEURS a vu la victoire de l'OLYMPIQUE LYONNAIS qui se qualifie, accompagné de l'ASSE et du FC ANNECY, pour la finale nationale à CAPBRETON.

LA COMMISSION FEMININES

Je remercie tous les membres de la commission car même si les réunions sont souvent en visio, elles se passent toujours dans l'échange et la bonne humeur avec le même objectif de faire évoluer le football féminin dans le bon sens et faciliter la vie de nos clubs. Les relations avec ceux-ci, malgré parfois des avis différents, ont toujours eu lieu dans la courtoisie et la compréhension. Merci aussi aux membres du Conseil de ligue de nous faire confiance.

LES PROJETS DE LA COMMISSION

- Un des objectifs est que chaque district soit représenté par un membre au sein de la commission.
- Reconduction du championnat U18 F interdistricts

Réunions organisées avec la Commission

Plénière des clubs en début de saison :

Occasion donnée pour présenter les modifications intervenues dans les règlements, échanges entre les clubs, sensibiliser au développement de l'arbitrage féminin et exposer les actions techniques envisagées sur la saison.

Merci à vous toutes et tous pour votre disponibilité et votre engagement mis au service du développement du football féminin.

Le Président,

Anthony ARCHIMBAUD



ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

FUTSAL

Comme les autres catégories de licenciés, les effectifs Futsal en ligue LAuRAFoot ont connu cette saison une hausse importante. La barre toute symbolique des 4 000 licenciés a été dépassée – précisément 4002 au lieu de 3 694 pour l'exercice précédent - soit une augmentation de 8,34 %.

Il faut relever que pour sa part, le District de Lyon et du Rhône comptabilise 2 857 licenciés ce qui représente 71,39 % du total régional.

Cette configuration se retrouve dans la participation des équipes au niveau régional. Avant d'en tirer un bref bilan, il nous faut se pencher sur les compétitions nationales

COMPETITIONS NATIONALES :

Championnat National D1 :

Le seul représentant de la Ligue parmi l'Elite nationale, GOAL FUTSAL CLUB, pour sa première saison à ce niveau a su tirer son épingle du jeu en occupant une rassurante 9ème place synonyme de maintien. Avec l'expérience acquise et le travail de formation entrepris, ce résultat est prometteur pour l'avenir.

Coupe Nationale Futsal – Challenge Michel MUFFAT-JOLY :

Saluons comme il se doit le parcours remarquable de CLERMONT L'OUVERTURE – club évoluant en R2 - qui a atteint les quarts de finale, éliminé par l'U.S.J. TOULOUSE, pensionnaire de la D1. A souligner les performances de l'A. FUTSAL VAULX EN VELIN et A.L.F. stoppés au niveau des seizièmes.

Challenge National Futsal Féminin :

Si la saison passée, ce Challenge n'avait pas connu un fol enthousiasme de participation (6 équipes), il n'en est pas de même cette année. Sous la houlette du Président Délégué de la Ligue et avec la mobilisation des éducateurs, 146 engagements ont été recensés. A l'issue d'une phase départementale, 3 plateaux régionaux ont été organisés avant une finale régionale qui a permis au F.C. RIORGES de représenter la Ligue aux finales Inter-Ligues.

Challenge National U18 Futsal :

S'appuyant sur le même schéma d'organisation, cette nouvelle épreuve a regroupé 144 équipes sur l'ensemble des districts. C'est finalement le F.C. DU NIVOLET qui s'est octroyé le droit de représenter la Ligue à la phase nationale.

COMPETITIONS REGIONALES

Futsal R1 :

Poule unique à 12 clubs à dominance rhodanienne. A la lumière des résultats obtenus, les rôles ont été inversés

par rapport à l'an passé. Dauphin de l'ALF en 2022-2023, l'OLYMPIQUE LYONNAIS s'octroie le droit de défendre ses chances pour l'accession en D2 national. Pour cela, il aura fallu connaître le déroulement du dernier match.

De l'autre côté du classement, FOOT SALLE CIVRIEUX D'AZERGUES et F. C VAULX EN VELIN se retrouvent en situation très délicate.

Futsal R2 :

Une poule unique regroupant au départ 14 équipes a été constituée. Suite à la publication du calendrier, deux clubs ont déclaré forfait entraînant une perturbation dans le bon déroulement de la poule.

A mettre en exergue, la disparité de niveau enregistrée due notamment à la supériorité de trois équipes : CLERMONT L'OUVERTURE, FUTSAL LAC D'ANNECY et ALF FUTSAL (2) qui « tournaient » à près de 10 buts par rencontre. Difficile pour les autres de suivre cette cadence.

Une journée restant encore à disputer d'ici fin mai, les accessions et rétrogradations seront prochainement étudiées courant juin.

Coupe LAuRAFoot Georges VERNET:

Les 21 clubs participant aux championnats régionaux ont disputé cette saison la Coupe Georges VERNET dont son organisation est confiée à la Commission des Coupes.

La finale de ce Challenge avait cette année pour cadre le gymnase de l'Arcade à VOREPPE le 18 mai 2024. Elle a connu le succès logique de l'ALF, succès qui s'est construit en seconde période au détriment du F.C. VENISSIEUX méritant finaliste. Remerciements au club local et à la Municipalité d'accueil.

Le Président,

Marino FACCIOLI



ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

HANDICAP

CONVENTION

Les conventions avec la Ligue Handisport Auvergne-Rhône-Alpes et la Ligue Sport Adapté Auvergne Rhône-Alpes ont été signées le 06 juillet 2022 et seront valables jusqu'à la fin du mandat.

CHAMPIONNATS SPORT ADAPTE

Championnat régional adulte sport adapté : mise à disposition d'arbitres sur 6 journées dont le : 25/11/23 à Charmes-sur-Rhône (07), le 10/02/24 au CREPS de Vichy (63), le 02/03/24 à Chaponost (69), le 23/03/24 à Blavozy (43), le 23/03/24 à Chaponost (69) et le 22/06/24 à Vaulx en Velin.

La LAuRAFoot participe aux récompenses pour la finale.

CHAMPIONNAT DE FRANCE FUTSAL U20 (HANDISPORT)

La LAuRAFoot a mis à disposition des arbitres sur les plateaux du Championnat de France qui ont eu lieu : le 24 mars à Valence.

La Sélection AURA Handisport est championne pour la 3ème année consécutive.

FUTSAL HANDISPORT JEUNES

DETECTION

- Le samedi 4 novembre 2023, une journée de regroupement /détection futsal Handisport jeunes a été organisée à Saint Romain en Gal.
- Le comité départemental Handisport de la Loire a organisé une journée de détection le dimanche 19 mars 2023 à Firminy.
- La Sélection AURA Handisport a gagné le tournoi des Jeux Nationaux de l'avenir à St Brieuc le 10 mai 2024.

CECIFOOT

- Journée initiation au Five de l'OL le 15 mai 2024.
- Pour relancer l'activité, des stages régionaux sont organisés par la Ligue Handisport et le Club de Cécifoot de Clermont à Clermont-Ferrand, du vendredi au dimanche : les 21-22 octobre / 18-19 novembre / 2-3 décembre / 16-17 mars.

FORMATIONS

- Formation foot handicap les 19 et 20 janvier à Tola Vologe pour le District 69.
- Formation foot handicap des stagiaires BMF en simultanée Vichy, Yenne et Tola Vologe les 11 et 12 mars 2024.

FOOT FAUTEUIL CHALLENGE

AURA AWABOT

3 niveaux : (5 équipes en R1, 5 équipes en R2, 5 équipes en R3).

Trois journées ont été organisées :

- 15 novembre 2023, St Bonnet de Mûre (69),
- 10 avril 2024, Francheville (69),
- 19 juin 2024, Firminy (42).

La LAuRAFoot accompagne le foot fauteuil régional sur les récompenses.

SENSIBILISATION

Les jeunes filles du Pôle Espoirs Féminin ont été sensibilisées sur le handicap, le mardi 21 mai 2024 à Lyon Tola Vologe, en préparation de l'opération « Foot pur Tous ».

JOURNÉE RÉGIONALE

FOOT POUR TOUS

La Ligue Handisport Auvergne-Rhône-Alpes et la Ligue Sport Adapté Auvergne Rhône-Alpes ont participé à l'opération Foot pour Tous qui a eu lieu à St Just St Rambert le mercredi 22 mai 2024. La commission remercie le Président du club M. KUS et son équipe pour son accueil et son organisation et son coach Yann COQUARD pour l'animation de foot fauteuil. 60 personnes ayant un handicap mental ou physique ont pu découvrir la pratique football sur une journée festive. Ils étaient accompagnés de leurs éducateurs spécialisés. Ils ont pu repartir avec des beaux souvenirs et une belle dotation.

Les 23 filles du Pôle Espoirs Féminin et 1 jeune arbitre de la Section Sportive Filière Arbitrage ont encadré les équipes tout au long de la journée. La Commission régionale mixte remercie toutes les personnes qui ont travaillé sur le projet.

Le Président

Joseph INZIRILLO

CHAMPIONNATS JEUNES

Comme la saison dernière, ce rapport d'activité commence par le constat que, malgré une alerte la saison dernière sur les incidents, violences et incivilités sur et autour des terrains, ceux-ci ont perduré voir augmentés vis-à-vis des officiels ; cette situation est intolérable, la commission déplore de tels agissements et sera encore plus vigilante, en liaison permanente avec les commissions PMS et Discipline pour prendre les bonnes décisions pour le bon déroulement

des compétitions.

Elle regrette aussi des demandes de modifications d'horaires tardives – souvent dues au retard dans l'accord du club adverse - qui l'a contrainte à ne pas donner de suite favorable. Chacun se doit de respecter les règles définies par l'utilisation de « FACILITY », dispositif mis en place justement pour faciliter la gestion et la communication des plannings

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

d'occupation des terrains. En ce domaine du respect des délais, le Secrétariat de la Commission Sportive se montrera très vigilant pour l'intérêt de tous.

Retour au terrain, ces faits ne devant pas assombrir cette belle saison que nous venons de vivre, avec un condensé sur le parcours des clubs de la LAuRAFoot dans les divers échelons nationaux et régionaux.

Tout d'abord, la Coupe Gambardella Crédit Agricole. Après la belle performance du Clermont Foot 63 la saison dernière (défaite en finale 4 à 2 contre Monaco), la LAuRAFoot a encore été bien représentée puisque l'Olympique de Valence s'est incliné en 8èmes de Finale contre le stade Brestois (CN 19) par le plus petit des scores (0/1).

Dans les championnats Nationaux (U17 & 19), fortunes diverses pour nos représentants. En U19, le FBBP01 et l'AS Montferrand Foot retrouvent les championnats régionaux, comme le Clermont Foot 63, FC Villefranche Beaujolais, Lyon La Duchère et Andrézieux Bouthéon FC.

Jetons maintenant un regard sur les résultats de nos clubs dans les championnats à la date de ce jour. Ceux-ci pouvant encore évoluer, il nous faut encore émettre des réserves d'usage.

U20 : Bourgoin Jallieu* en terminant 1er offre à son club une potentielle accession en Séniors R3 pour 2024- 2025. En R2, les clubs de Vaulx Olympique* (A), MOS 3R* (B) & FC Franc Lyonnais* (C) découvriront le niveau supérieur.

U18 : La rencontre de barrage pour la montée en CN U19, jouée sur les installations de Neuville sur Saône a vu la victoire d'Andrézieux Bouthéon FC sur le FC Annecy (0 – 0 / 4 TaB à 2). En U18 R2, félicitations aux clubs du FC Roche St

Genest* (A), Riom (B)*, Oyonnax* (2ème de poule C, le GF 38 2 terminant 1er ne pouvant monter) & de Chambéry* (D) pour leur accession en R1.

U16 : Cette saison (et pour encore au moins 1 saison), le championnat R1 est composé d'une poule « Avenir », miroir du CN U17 pour les clubs de la LAuRAFoot, et d'une poule « Promotion ». Contrairement au championnat U18, le club terminant 1er de la poule « Promotion » rejoint directement le CN U17 ; pour cette saison, c'est le GF 38. La seconde montée (la Ligue bénéficiant de 2 équipes montant en CN U17), a été acquise lors du match de barrage par Lyon La Duchère (descendant du CN U17) au détriment du FC DOMTAC (2 – 1) sur les installations de Neuville devant un millier de spectateurs. Du côté des U16 R2, Vichy* (A), Ain Sud* (B), Davézieux Vidalon* (C) & Annecy le Vieux* (D) rejoindront le niveau R1.

U15 : cette saison encore, l'Olympique Lyonnais* est champion en R1 niv.A (ex niveau Elite) devant St Etienne. Pour le Roanne Foot 42* et Ain Sud* (champion U15 R1 niv.A), ce sera la découverte du niveau élite. Enfin, félicitations aux clubs de Montluçon* (A), de Roche St Genest* (B), de Rhône Crussol 07 (C) & de Seyssins* pour leur accession en U15 R1 niv.B.

* Classements provisoires à l'heure de l'édition de ce rapport, sous réserve des procédures en cours.

Le Président,

Patrick BELISSANT

MEDICALE

Organigramme :

Président : Dr Laurent DUPERRON

Membres :

Dr Christian BERGER VACHON (District de Lyon et du Rhône)

Dr Jean Michel CALLUT (District du Puy de Dôme)

Dr Maurice CHAMPION (District Drôme-Ardèche)

Dr Jean-Michel DUTEIL (District Allier)

Dr Roland GUINAND (District Haute-Loire)

Dr Henri OLAGNIER (District Loire)

Dr Charles MERCIER GUYON (District Haute-Savoie Pays de Gex)

Dr Jean Jacques AMPRINO (District de l'Ain)

Dr Christian SCELLIER (District de l'Isère)

Médecins : Dr Julien ROY, Dr Vincent NOLORGUES

Kinésithérapeutes : M. Yanis BOURENANE, M. Yannick MILLET, M. Julien VIOLA.

Résumé des activités de la commission médicale

Pour ma première année en poste, j'ai essayé de mettre en place un contact plus étroit avec les médecins des commissions médicales de district afin d'obtenir une harmonisation des pratiques et des suivis des dossiers de surclassement au sein de Ligue. Ces échanges riches nous ont permis également de faire remonter des demandes auprès du Directeur Médical de la FFF sur des axes d'amélioration à envisager ou des questions sur des précisions administratives pour optimiser nos délais de retour sur les dossiers médicaux. La poursuite de ces échanges s'effectuera durant l'été 2024.

* Contrôle des dossiers médicaux 2023-2024

Jeunes arbitres de Ligue : Dr Vincent NOLORGUES : 170 dossiers.

Arbitres de Ligue adulte : Dr Laurent DUPERRON : 183 dossiers.

Surclassement U16 vers U19 : 200 dossiers (140 filles, 60 garçons).

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

Surclassement U17 vers sénior : 470 dossiers (202 filles, 268 garçons).

Sous-classement (article 74 des RG) : 10 dossiers dont 3 non validés.

Suivi des rassemblements/stages de sélection (PPF)

avec les kinésithérapeutes locaux permettant de détecter et suivre les pathologies présentées par les jeunes joueurs/joueuses, de donner des éléments de prévention et les premiers soins en cas de blessures. Pas moins de 60 rassemblements du PPF (masculin/féminin/futsal) ont pu être couverts grâce à la mobilisation des kinésithérapeutes de la région et nous les en remercions grandement.

* Pôles Espoirs de la Ligue

Suivi médical Pôle Masculin 3*/semaine : Dr Laurent DUPERRON et M. Yanis BOURENANE

Suivi médical Pôle Féminin 2*/semaine : Dr Julien ROY et M. Yannick MILLET

Accompagnement paramédical :

Psychologue : Mme Camille CROUZET

Diététicienne : Mme Christine CAZAUX

Préparatrice Mentale : Mme Anne CARON

Podologue-orthésiste à la demande : M. Sébastien SOCIE

Accompagnement avec les actions socio-éducatives :

Pôle masculin : M. Hippolyte BOUTON

Pôle féminin : Mme Christelle LEXTRAIT

Les différentes thématiques évoquées cette année ont été : Prévention santé (égalité filles/garçons, Gestes qui sauvent, Colosse aux pieds d'argile), activités culturelles (matches ASVEL et OL, cirque, Fêtes des Lumières), actions de solidarité (Téléthon, Banque alimentaire), insertion professionnelle avec juriste de l'UNFP.

+ Bilan médical de début de saison :

examen clinique et mesures anthropométriques (détermination des groupes de biobanding pour certains entraînements),

électrocardiogramme de repos,

bilan ostéo-articulaire pour orienter les axes du travail préventif avec les préparateurs physiques.

Le suivi médical permettant pendant l'année de faire évoluer ces axes de prévention.

+ Un temps de partage médical avec les parents,

les joueurs/joueuses et staffs techniques, a permis d'aborder des éléments de prévention facteur de performance : importance de la diététique sportive, du sommeil et de la récupération. Une attention particulière sur la commotion cérébrale et sur les gestes qui sauvent a été portée pendant cette présentation.

+ Le secteur médical a également été sollicité pour la médicalisation des matchs contre les autres.

Pôles Espoirs Français, rassemblement interligues U15 à Tola Vologe et U16F à Vichy (Dr Paul LANDZBERG, Mme Marion ROMANELLI et Elise IANDORIO).

* Participation à la formation du BEF et BMF

Dr Laurent DUPERRON pour le module Santé-Sécurité (connaissance anatomique de base et fonctionnement du corps humain, dopage).

M. Yannick MILLET pour le module Prévention-Soins primaires sur le terrain.

* Interventions médicales ponctuelles à la demande des commissions des compétitions

Match internationaux sur le territoire de la Ligue : France-Chypre Espoir à Grenoble à l'automne 2023, France-Allemagne Féminine A et Masculin à Lyon février/mars 2024, France-Angleterre Féminine A en juin 2024.

Finale régionale du Challenge National Futsal à Unieux et La Rochette en avril 2024.

Finale U13 Pitch à Feurs en mai 2024.

Finale coupe régionale Foot Masculin/Féminin à Annecy et Futsal à Voreppe en mai 2024.

Le Président,

Dr Laurent DUPERRON

MIXITÉ

OBJECTIFS DE LA COMMISSION :

- Elargir le réseau de femmes impliquées dans le football.
- Créer et faire vivre le Réseau Mixité LAURAFOOT.
- Accompagner les femmes dans la prise de responsabilités.
- Féminiser les instances des clubs, des Districts et de la Ligue.
- Féminiser l'encadrement féminin au sein des clubs.
- « Optimiser » la présence des femmes... autour des terrains.

ETAT DES LIEUX DE LA LAURAFOOT :

- 24 354 Praticquantes (21 641 en 2023)
 - 5 466 Dirigeantes et Volontaires (4 900 en 2023)
 - 204 Educatrices
 - 177 Arbitres
 - 129 Présidentes et co-présidentes de clubs
 - 31 330 Licenciées au total (27 350 en 2023)
- (Avec actuellement plus de 235 000 licenciées au niveau national)

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

LES ACTIONS 2023 - 2024 :

Dispositif TOUTES FOOT 2024 :

« Toutes Foot » est un dispositif fédéral visant à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions avec 2 objectifs :

- Valoriser la mise en place d'actions structurantes afin d'améliorer l'attractivité, l'accueil et la fidélisation du public féminin dans le club (dirigeantes, éducatrices, arbitres, joueuses)
- Développer des compétences et renforcer la prise de responsabilité au travers de la formation réactualisée, adaptée et ciblée.

Cet appel à projets s'adresse aux clubs, mais également aux Districts et aux Ligues pour valoriser leur engagement vers une meilleure mixité de pratique, d'encadrement et de gouvernance.

Sur notre territoire près de **90 actions** ont été programmées sur la même thématique par les Districts et les Clubs.

Désignés par les jurys des Districts (31 Clubs), puis celui de la Ligue, **4 Clubs** régionaux, 2 néo clubs et 2 clubs confirmés, participeront au jury FFF final.

« ELLE et LAuRAFoot » 2024 :

Dans la continuité du « Plan mixité » et dans le cadre du dispositif Toutes Foot, la Ligue a pour objectifs de :

- Poursuivre le travail engagé dans le domaine de la **valorisation de l'implication des femmes dans la vie des clubs et des instances.**
- Participer à la dynamique fédérale en intégrant le cadre de l'appel à projets « **Toutes Foot** ».
- **Décliner notre action au plus près des territoires :** animation et développement de réseau.
- Faire vivre le **Réseau Mixité LAuRAFoot** : Développer et densifier le réseau.
- Mettre en place le rôle d'Ambassadrice au cœur de nos territoires avec un système de marrainage.
- Objectif plus de **6 000 femmes dirigeantes** licenciées à l'Horizon 2026.

Les Rassemblements de notre réseau Mixité LAuRAFoot :

Nous avons eu plusieurs occasions de rassembler et valoriser notre réseau Mixité cette saison au cours des matches France - Allemagne féminines le 23 février 2023 au Groupama Stadium et pour les ½ finales de la Ligue des Champions féminine OL – PSG.

Près de 100 personnes présentes avec de nombreuses femmes dirigeantes, toutes licenciées et actrices du football régional, dont 10 intégreront le réseau Mixité LAuRAFoot, pour un total de **67 femmes.**

De plus un séminaire regroupant notre réseau LAuRAFoot se tiendra fin octobre 2024 au siège de la Ligue.

Plan Mixité FFF – Réunion de Secteur à Montpellier :

Un séminaire s'est tenu le **4 mai 2024** à Montpellier dans le cadre de la finale de la Coupe de France féminine. Il rassemblait les représentantes du Plan Fédéral de Mixité des territoires, nous permettant d'échanger avec d'autres dirigeantes. Echanges très riches, et fructueux.

Ainsi près de 70 femmes ont participé à ces travaux

Ce fût le second rassemblement auquel notre Ligue participait. Une vingtaine de femmes de la LAuRAFoot appartiennent à ce réseau de dirigeantes initié par le Plan Mixité fédéral et participent pleinement à ce programme de formation, d'accompagnement et de réflexions organisé par la LFA.

ACTIONS DIVERSES :

Opération LAuRAFoot : "Ma Première Licence de Dirigeante" 2023 - 2024 :

Dans la continuité de la saison dernière, la LAuRAFoot et son Conseil de Ligue ont validé la poursuite de l'Opération : **"Ma Première Licence de Dirigeante" ou Licence Volontaire.**

Ainsi, et en partenariat avec chacun de nos clubs (1 700), et afin d'inciter les femmes à s'investir dans le football régional, la Ligue reverseait au club le montant de la licence de la saison 2021 -2022.

Avec l'accord du Conseil de Ligue, cette opération devrait être reconduite pour la saison 2025 -2026.

Un courrier d'information sera à nouveau envoyé par la Ligue aux clubs. Vous retrouverez les détails sur le site de la Ligue après la rentrée.

Conférences et débats :

Nicole CONSTANCIAS, Présidente de la Commission de Mixité de la Ligue, et des représentants de notre commission ont participé à différentes conférences, témoignages ou actions, en partenariat avec le CROS AURA et la Région AURA, sur la thématique du Sport au féminin, de la place de la Femme dans le sport ou de l'évolution du Football féminin ces dernières années.

Finale U13 Pitch à Feurs : le 4 mai 2024

Finales des Coupes LAuRAFoot à Annecy Le Vieux : le 12 mai 2024 :

La Commission s'est associée à ces 2 manifestations avec une aide à l'organisation, et notamment la mise en place d'un stand Mixité avec des animations : tournoi de foot en marchant, foot golf, foot pétanque, quiz, etc, lors des finales U13 Pitch.

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

BLEUES 2022 :

Dans le cadre du match France – Angleterre du 4 juin 2024 à St-Etienne, la FFF, en partenariat avec la LAuRAFoot, l'ASSE, le District de la Loire, a mis en place une table ronde comprenant les anciennes internationales, des éducatrices et dirigeantes de notre Ligue. L'occasion d'échanger grâce à des témoignages de parcours inspirants.

La C. R. de Mixité LAuRAFoot :

La Commission, qui compte 12 membres, s'est réunie sept fois sous forme plénière ou restreinte.

Une majorité de référents districts ont participé à nos travaux, l'objectif de la prochaine rentrée étant une représentativité de tous nos districts.

La mise en action de notre Réseau Mixité LAuRAFoot et de ses Ambassadrices reste l'une de nos priorités pour la prochaine saison.

Une dernière réunion, début juillet, nous permettra de définir nos axes de travail, et de cibler les actions de notre Commission régionale en vue des objectifs « MIXITE 2025-2028 » liés à la loi sur le Sport de mars 2022.

Je remercie les bénévoles et dirigeant(e)s des Clubs et Districts qui œuvrent pour la promotion et l'implication des femmes dans notre football.

Présidente de la CR de Mixité

Nicole CONSTANCIAS,

PREVENTION

OBSERVATOIRE DES COMPORTEMENTS :

Observatoire des comportements (au 30 avril 2024)

La CRP a enregistré 422 incidents sur la période d'août 2023 à avril 2024 sur les championnats régionaux, avec 7031 matchs joués. Le taux incident est de 6%. Il reste à ce jour, des incidents à enregistrer.

On note 59.5% de violences verbales, dont 49.1% de propos grossiers et injurieux et 10.4% de menaces et intimidations ; et 30.1% de violences physiques dont 15.4% de coups brutalités, 9% de bagarres/échauffourées et 5.2% de bousculades.

La répartition des incidents par catégories d'âges est : 7.7% d'incidents en U18, 7.4% d'incidents en compétitions seniors (seniors libres, foot entreprises et U20), 6.6% d'incidents en futsal, 5.7% d'incidents en U16, 4.3% en U15, 3.7% en féminine seniors et 2.8% en féminine jeunes.

Les arbitres sont victimes dans 191 des incidents recensés. Les incidents sur arbitre se caractérisent par 79.1% de violences verbales, 13% d'incivilités et 6.8% de violences physiques.

La Commission effectuera un nouveau bilan en fin de saison.

Matchs sensibles

La commission a organisé 93 matchs sensibles sur la saison, dont :

56 matchs ont été classés sensibles en jeunes dont :

- 9 en U20 régional,
- 20 en U18 régional,
- 1 en U18 féminin régional,
- 18 en U16 régional,
- 8 en U15 et U14 régional

37 matchs sur les compétitions seniors dont :

- 21 en seniors régional,
- 13 en futsal régional,
- 3 en seniors féminin régional.

Accompagnement des clubs

La CRP a pu accompagner deux clubs sur la saison 2023/2024 dans le cadre du suivi des comportements avec l'observatoire des comportements.

Deux réunions de clubs ont été organisées concernant les compétitions jeunes dont :

- le samedi 09 mars à Cournon avec 8 clubs et 17 personnes.
- le samedi 16 mars à Lyon avec 12 clubs et 29 personnes.

ACTIONS SOCIALES ET CITOYENNES

(PEF ET OPEN FOOTBALL CLUB)

Le programme éducatif fédéral (PEF)

Dans le cadre du Programme éducatif fédéral, les clubs de la LAuRAFoot engagés ont publié 632 fiches actions via le site internet de la FFF : <https://pef.fff.fr>

Plus de 130 clubs ont activement et officiellement participé au PEF en réalisant des actions sur les différentes thématiques tout au long de la saison.

Dans le cadre du Challenge National PEF visant à valoriser les clubs engagés dans le PEF, le club CERC.S. ARPAJONNAIS du district du Cantal a été finaliste et représentera la LAuRAFoot lors de la finale qui aura lieu à Clairefontaine du 28 au 30 juin 2024.

Dans le cadre du programme 2021-24 de la FFF, la CRP poursuit son travail avec le CRESS (centre de recherche et d'éducation sport & santé) dans le cadre d'une étude

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

portant sur l'impact éducatif et social des programmes fédéraux. Un colloque a été organisé par le CRESS le 02 mai 2024, afin de rendre compte des travaux menés par la CRP auprès des clubs et du Programme Open Football Club. La commission remercie Béatrice CLAVEL et son équipe pour le travail réalisé.

Open Football Club

La commission est intervenue auprès des jeunes du Pôle

Espoirs Féminin (23 filles) en menant plus d'une quinzaine d'actions socio-éducative dans le cadre du programme Open Football Club de la Fondation du Football qui est destiné aux centres de formations et aux Pôles Espoirs, de septembre 2023 à mai 2024.

Le Président,
Michel PINEL

SÉCURITÉ

AOÛT 2023

Intervention lors des réunions des clubs de R1, R2 et R3 à Lyon.

SEPTEMBRE 2023

Intervention lors des réunions des Clubs R1, R2 à Lyon et à Cournon.

Intervention lors de la réunion des Clubs Féminins à Lyon.

Intervention lors de la réunion des clubs de Futsal à Lyon.

Intervention pour le Club de Bourgoin Jallieu (Formation du nouveau responsable Sûreté/ Sécurité).

Préparation Rencontres de Championnat de France :

National : Goal FC - Le Mans

National : FC Villefranche – Nîmes

National 2 : F. Bourg en Bresse Péronnas 01 - Créteil

U 17 : Lyon La Duchère – OGC Nice

Préparation, suivi et Sécurisation des rencontres du 3ème Tour de la Coupe de France :

US Trezeloise – Hauts Lyonnais

SC Avermois - Feurs

RC Vichy - Limonest

US Beauregard – US Beauzire

La Fouillouse – FC Vaulx en Velin

Montcel – Chassieu Décines

SC Romans – Cote Chaude

US St Geoire/Valdaine - AS St Priest

RC Bouvest - Chambéry Savoie

E Fillinges - GFA Rumilly

Etoile Le Laris Montchenu – AS Véore Montoisson

Entente Sarras/St Vallier - Lyon La Duchère

US Drome/Provence - FC Roche gude

Vergongeon – Espaly

Drumettaz - Aix les Bains

FC Vénissieux – Ain Sud

Préparation, suivi et Sécurisation rencontres du 4ème tour de la Coupe de France :

Esp Ceyrat – Chamalières

Aurec – Le Puy

CS Lagnieu - Ain Sud

OCTOBRE 2023

Préparation, suivi et Sécurisation des rencontres du 4ème Tour de la Coupe de France :

ASVEL Villeurbanne – Andrézieux

Vendat/Bellerive – Hauts Lyonnais

Côtière/Meximieux - FC Bourg en Bresse

Chilly – Thonon/Evian

Favergeres – Chambéry Savoie

St Marcellin - Bourgoin Jallieu

Chateauneuf du Rhône – Domtac

FC Roche gude - Allobroges

RC Mauves - A S Saint Priest

Attignat – Sud Lyonnais

Préparation, suivi et Sécurisation des rencontres du 5ème Tour de la Coupe de France :

FC Mezelais - Espaly

O. Coteaux – Mizérieux/Trévoux

ESP Ceyrat - Andrézieux

FC St Paul en Jarez - FC Vaulx en Velin

US Bassin Minier - St Genest /Champanelle

Aulnat – Le Puy

US Cœur/Allier - FC Roche/St Genest

Wallis/Aurée Foot – ST Chamond

Genas/Azieu - Roannais F 42

O. Centre Ardèche/Privadois – Chambéry Savoie

FC Cranves/Salles – AS St Priest

FC du Foron - FC Bourg en Bresse

Seyssinet – Thonon /Evian

Lyon La Duchère - Goal FC

Stade Amplepuis - Bourgoin/Jallieu

FC La Tour St Clair – FC Villefranche

Attignat – Plastic Vallées

Préparation, suivi et Sécurisation des rencontres du 6ème Tour de la Coupe de France :

US St Galmier - FC Limonest

AS St Genest/Champanelle – Espaly

AS Domerat – Andrézieux

Mozac – FC Villefranche

FC Péageois – Thonon/Evian

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

Mizérieux/Trévoux - Chambéry Savoie
PlasticVallées – AS St Priest
O. Eybens - Bourgoin Jallieu
Seyssins – As Montchat Lyon
FC Plaine Tonique – FBBP01
CS Neuville/Saône - Ain Sud

Sécurisation et suivi

Rencontre R1 : Cascol Oullins – O Lyon Sud

Préparation et suivi

Rencontre de National : Goal FC - AS Nancy

Préparation et suivi

Rencontre de N2 : Andrézieux – SC Toulon

Participation au dispositif de Sûreté : de la rencontre de l'Equipe de France Espoirs : France – Chypre à Grenoble.

NOVEMBRE 2023

Préparation, suivi et Sécurisation des rencontres du 7ème Tour de la Coupe de France :

Roche/St Genest - AS St priest
FC Roannais - Nîmes
Velay - Martigues
Lyon/la Duchère – SC Bastia
Chaponnay/Marennes - Hyères
Seyssins - Le Puy
FC Villefranche – Grenoble
FC Bourg en Bresse - AS St Etienne

Formation des Référents Sûreté/sécurité des Clubs de Futsal Régionaux

Préparation de la rencontre : CN 17 Lyon/la Duchère – OGC Nice

DECEMBRE 2023

Préparation, suivi et Sécurisation des rencontres du 8ème Tour de la Coupe de France :

Hauts Lyonnais - Feurs
Chaponnay/Marennes - Le puy Foot 43 Auvergne
AS Saint Etienne - Nîmes
Chambéry/Savoie - Grenoble
Lyon/la Duchère - Thonon/Evian

Préparation et Suivi des rencontres :

Coupe Gambardella : AS Saint Priest - OGC Nice
National : Goal FC - Dijon
National 2 : Le Puy Foot 43 Auvergne - As Cannes
National 3 : FC Vaulx en Velin - AS St Etienne 2

JANVIER 2024

Préparation, suivi et Sécurisation des rencontres des 32èmes de Finale de la Coupe de France :

Feurs – AS St Priest
Lyon/La Duchère - Le Puy Foot 43 Auvergne
Chambéry/Savoie - Toulouse

Préparation, suivi et Sécurisation des rencontres des 16èmes de Finale de la Coupe de France :

Le Puy – Dunkerque
AS St Priest - Romorantin

Préparation et Suivi des rencontres :

16° de finale Coupe de France féminine : Genas/Azieu - Marseille
32° de Finale Coupe Nationale de Futsal : Lyon8° Futsal - UJ Toulouse
32°de Finale de la Coupe Gambardella : Lyon/ La Duchere - ESTAC Troyes
N 2 : le Puy – SC Toulon

FEVRIER 2024

Préparation, suivi et Sécurisation des rencontres des 8èmes de Finale de la Coupe de France :

AS Saint Etienne - Valenciennes
Le Puy – Stade Lavallois

Préparation, suivi et Sécurisation de la rencontre des Quarts de Finale de la Coupe de France :

Le Puy - Stade Rennais

Préparation, suivi de la rencontre de Coupe de France Féminine :

Le Puy – Paris Saint Germain

Préparation de la rencontre :

National : Goal FC - FC Sochaux

Participation au Dispositif de Sûreté/Sécurité de la Rencontre :

Equipe de France Féminine : France - Allemagne (Groupama stadium/Décines)

MARS 2024

Préparation, suivi et Sécurisation des rencontres :

National : Goal FC – FC Villefranche
Coupe Nationale Futsal : L'ouverture - Toulouse
R3 : Algériens /Chambon - Feugerolles - Chavanay 2

Suivi Challenge National Futsal U18 à Unieux

Préparation des Finales Régionales :

Pitch / U13 à Feurs
Coupes lura foot à Annecy le Vieux

Participation au Dispositif de Sûreté/Sécurité de la Rencontre :

Equipe de France A : France – Allemagne (Groupama stadium Décines)

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

AVRIL 2024

Préparation, suivi et Sécurisation :

Challenge national Futsal Féminin à La Rochette 73

Préparation de la finale de la Coupe G Vernet/ futsal à Voreppe 38

Suivi préparation et sécurisation de la rencontre :

N2 : Le Puy - Aubagne

Coupe Laurafoot : demi-finale : Hauts Lyonnais - Grenoble FC2A

Préparation et suivi des rencontres :

N3 : AS St Priest - AS St Etienne 2

R3 : AS Algérienne/Chambon Feugerolles - St Paul en Jarez

R3 : AS Algérienne/Chambon Feugerolles - Beaumont

Coupe LAuRAFoot : demi-finale : AS Domérat - la Tour St Clair

U18 R2 : Clermont/StJacques - Moulins/Yzeure

MAI 2024

Préparation et suivi des rencontres :

National : FC Villefranche – AS Nancy

N2 : Chamalières - SC Toulon

R3 : As Algérienne/Chambon Feugerolles - Monistrol

Sécurisation des Manifestations :

Finales Régionales Pitch/ U13 à Feurs

Finales Coupes LAuRAFoot à Annecy le Vieux

Finale Coupe Georges Vernet/futsal à Voreppe

Préparation rencontre amicale internationale U19 Féminin : France – Suisse à Rumilly 74.

Préparation Barrages/ jeunes à Neuville/Saône.

JUIN 2024

Manifestations programmées :

1° juin : France Suisse Féminine U19 à Rumilly 74 (mise en place du Dispositif de Sûreté)

1° et 2 Juin : Barrages Jeunes à Neuville/Saône (mise en place du Dispositif de Sûreté)

4 juin : France Féminines : France - Angleterre à Saint Etienne : Participation du dispositif, de sûreté de la rencontre

BILAN CHIFFRE

Intervention de la Commission dans le cadre de 126 Manifestations au total au cours de la Saison, dont 70 rencontres Sécurisées ou suivies pour le compte de la LAuRAFoot et 49 rencontres sécurisées ou suivies pour le compte de la FFF.

Le Président,

Gilles ROMEU

CHAMPIONNATS SENIORS

A l'heure où ce rapport d'activités est rédigé il est trop tôt pour communiquer un bilan satisfaisant et complet de la saison 2023-2024. Trop d'incertitudes dans les divers classements régionaux restent encore à estomper.

Au préalable et dans un souci de mieux assimiler les retombées au niveau régional, il nous faut évoquer sommairement la réforme mise en place sur les championnats nationaux et actée en 3 étapes à l'Assemblée Fédérale à NICE du 18 juin 2022 ;

En 2023-2024, le championnat N1 regroupait 18 clubs ; le championnat N2 comprenait 56 clubs répartis en 4 groupes de 14 clubs et le championnat N3 était composé de 154 équipes réparties sur 11 groupes de 14 clubs chacun.

La saison prochaine, le championnat N1 regroupera 18 clubs, le championnat N2 comprendra 48 clubs répartis en 3 groupes de 16 clubs et le championnat N3 sera composé de 140 équipes réparties sur 10 groupes de 14 clubs chacun.

En 2025-2026 (échéance de cette réforme), le championnat N1 regroupera toujours 18 clubs, le championnat N2 comprendra 48 clubs répartis en 3 groupes de 16 clubs et le championnat N3 sera composé de 112 équipes réparties sur 8 groupes de 14 clubs chacun.

Cette réforme occasionne une répercussion sur les championnats régionaux et principalement au niveau de la

R1 qui comptait pour cette saison 36 équipes réparties en 3 poules.

L'Assemblée Générale de la Ligue du 26 novembre 2022 a décidé de réduire également le nombre d'équipes en R1 : 28 au lieu de 36. Dans cette perspective, la saison prochaine 2 poules de 14 clubs seront constituées, ce qui explique ce nombre important de rétrogradations au niveau des 3 échelons régionaux.

Autre conséquence de cette restriction : 1 seule accession en N3 d'où la mise en place d'un match de barrage simple à la fin du championnat R1 en juin prochain pour déterminer l'accédant.

Fort de ces rappels, effectuons un rapide tour d'horizon sur les résultats obtenus par les clubs de notre Ligue dans leur championnat respectif ceci à la date de ce jour (06 juin 2024).

CHAMPIONNATS NATIONAUX

NATIONAL

Les 2 représentants de la Ligue n'ont pu éviter les places allouées aux relégables.

Finissant au 13ème rang, F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS a dû revoir cette saison ses ambitions à la baisse. Son maintien

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

à ce niveau passera par un probable repêchage, mais pour cela il faudra attendre encore un peu

De son côté et pour une première présence en National, GOAL F.C. occupe une 14ème place fort honorable pour un promu. Là aussi le club doit s'armer de patience pour connaître son devenir.

NATIONAL 2

Répartis sur 2 groupes, les 6 clubs de la Ligue ont connu des fortunes diverses.

Dans le groupe A, LE PUY FOOT 43 AUVERGNE avait pour ambition affichée de retrouver au plus vite le National. Longtemps en lutte pour l'accession avec F.C. AUBAGNE, les Ponots échouent de peu terminant au 2ème rang. Mais il faut les féliciter pour leur remarquable saison avec un parcours exceptionnel en Coupe de France.

9ème de poule, ANDREZIEUX BOUTHEON F.C. a su éviter les affres de la relégation, ce qui n'a pas été le cas pour les autres représentants de la Ligue. Terminant dans les 5 derniers du groupe, THONON EVIAN GRAND GENEVE F.C. (11ème), F.C. CHAMALIERES (12ème) et F.C. BOURGOIN JALLIEU (13ème) à ce jour ne sauvent pas leur place en N2.

En groupe D et avec 4 longueurs d'avance sur F.C. FLEURY 91, son dauphin, F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01, le seul club de la Ligue dans ce groupe, a acquis sportivement le droit de retrouver dès la saison prochaine le National. Mais le club est dans l'attente d'une confirmation au niveau administratif.

NATIONAL 3

Groupe J – Meilleure attaque et meilleure défense du groupe, nanti d'une confortable avance sur le second, c'est fort logiquement que le G.F.A. RUMILLY-VALLIERES s'est octroyé le droit de retrouver au plus vite la N2. Félicitations au club.

En finissant au 8ème rang, MOULINS YZEURE FOOT a paru être en retrait et n'a pu se mêler à l'attribution des places d'honneur. Cet objectif est remis pour l'exercice prochain.

Groupe K – Ce groupe avait un parfum de goût régional. Finissant à la 1ère place, l'A.S. SAINT PRIEST n'aura en définitive connu qu'un bref séjour en N3.

Les autres places d'honneur reviennent à LYON LA DUCHERE (2ème) et CHAMBERY SAVOIE FOOT (3ème). A mettre en exergue, le bon parcours réalisé par F.C. ESPALY qui pour sa première parution nationale, termine à la 5ème place.

OI. VALENCE (12ème), AIN SUD FOOT (13ème), F.C. VAULX EN VELIN (14ème) devraient redescendre en Ligue.

A ce jour, le maintien du F.C. CHASSIEU-DECINES passe par sa position dans le classement des 11èmes sur l'ensemble des 11 poules. Pour cela, le club devrait figurer dans les 7 meilleurs onzièmes.

En N3 depuis 2 saisons et suite à son 1er passage devant

la D.N.C.G., l'U.S. FEURS (8ème) a été très récemment rétrogradé en Régional 1. Ayant interjeté appel de cette décision administrative, espérons que le club obtiendra au plus vite satisfaction.

CHAMPIONNATS REGIONAUX

Le présent constat est établi à l'examen des classements actuels. Ceux-ci pourraient connaître des modifications au regard de l'homologation des dernières rencontres disputées, aux résultats des procédures en cours, aux retraits de points de pénalité s'appliquant à certaines équipes et autres dispositions... Il n'a simplement qu'une valeur indicative demandant une homologation prochaine.

REGIONAL 1

36 équipes réparties sur 3 poules

Poule A – A.S. DOMERAT a pris finalement le dessus sur son voisin MONTLUCON FOOTBALL pour s'adjuger la 1ère place longtemps convoitée par la réserve du PUY FOOT 43 AUVERGNE (3ème).

Les cinq dernières reviennent à l'A.S. CLERMONT SAINT JACQUES, Sp. CHATAIGNERAIE CANTAL, U.S. BEAUMONT, U.S. SAINT FLOUR et C.S. VOLVIC.

Poule B – Au terme d'un remarquable parcours, la réserve du F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS a vraiment dominé son sujet, mais en vain...

Le bas de tableau est occupé à ce jour par A.S. MISERIEUX TREVoux, Ac Sp. MOULINS FOOT, O. SALAISE RHODIA, A.A. LAPALISSE et R.C. VICHY.

Poule C – A.C. SEYSSINET s'est défait du F.C. RHONE VALLEE au terme d'un duel très serré.

De leur côté, F.C. ECHIROLLES (12ème) OI. LYON SUD (11ème), F.C. LA TOUR SAINT CLAIR (10ème), F.C. AIX LES BAINS (9ème) et F.C. VAULX EN VELIN (8ème) ferment le classement.

Le match d'accession pour une place en N3 se disputera le samedi 08 juin 2024 à FEURS entre A.S. DOMERAT et A.C. SEYSSINET-PARISSET.

REGIONAL 2

60 équipes réparties sur 5 poules de 12 clubs

Poule A – Si l'U.S. BRIOUDE a raté le coche l'an passé pour la 1ère place, il n'en est rien cette fois-ci malgré la belle résistance de l'ENT. NORD LOZERE.

YTRAC a connu un véritable calvaire au cours du présent exercice.

Poule B – La réserve de l'U.S. FEURS a vraiment dominé son sujet. Son plus sérieux adversaire pour l'accession aura été FIRMINY INSERSPORT.

CLERMOINT FOOT 63 termine au dernier rang.

Poule C – CREST AOUSTE n'a guère été inquiété pour occuper le fauteuil de leader.

DOMTAC F.C. n'a pu suivre l'allure et se retrouve tout naturellement à la 14ème place.

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

Poule D – Avec un écart confortable sur son dauphin, F.C. PLASTIC VALLEE a survolé les débats.

OI. SAINT MARCELLIN (12ème) a perdu tout espoir de maintien

Poule E – C'est au goal-average particulier que le SPORTING NORD ISERE a pris le dessus sur son principal rival : la réserve du G.F.A. RUMILLY-VALLIERES.

Si COTE CHAUDE a pu sauver son rang l'an dernier, il n'en est pas de même cette fois-ci.

REGIONAL 3

120 équipes réparties sur 10 poules de 12 clubs.

Il est opportun ici de préciser qu'ayant terminé à la 1ère place du championnat U20 R1 le F.C. BOURGOIN JALLIEU s'octroie le droit d'avoir une équipe Senior qui évoluera la saison prochaine en R3 Senior d'où l'obligation d'une relégation supplémentaire de R3 en District.

Poule A – Pas de surprise dans cette poule pour connaître le 1er : U.S. BLAVOZY (2) a vraiment survolé les débats.

Nouveau promu, STADE RIOMOIS-CONDAT n'a pu accompli qu'un aller-retour

Poule B – F.C. PAYS DE RANCE a terminé l'exercice actuel en roue libre pour concrétiser une domination sans partage.

Rien ne va plus à CEBAZAT-SPIRITS où le club enregistre sa deuxième contre-performance de suite.

Poule C – Auteur d'un remarquable parcours sur la 2ème partie de la saison, BOURBON Sp. a réussi à prendre ses distances sur ses rivaux.

Transfuge du District, le STADE SAINT YORRE regagne le championnat départemental pour l'an prochain.

Poule D -Avec cette place de leader, F.C. SAINT PAUL EN JAREZ s'ouvre les portes de la R2

Avec ce rang de 12ème au classement final, l'U.S. ORCET ferme la marche

Poule E – Décidément, GRENOBLE F.C. 2A a pris goût à l'occupation du fauteuil d'honneur

Repêchée la saison dernière et avec cette 12ème place F.C. CLUSES SCIONZIER (2) ne peut y postuler cette fois-ci.

Poule F – Il est difficile de faire mieux que la performance accomplie cette année par O.C. EYBENS (22 matchs, 20 victoires, 1 nul et une seule défaite). Cela pourrait donner des idées à d'autres clubs l'an prochain.

L'U.S. FEILLENS (2) n'a pu suivre la cadence cette fois-ci.

Poule G – Les résultats de l'équipe Seniors (2) peuvent apporter une légère consolation à THONON EVIAN GRAND GENEVE F.C. concrétisés par cette 1ère place.

MONTMELIAN A. termine à la position peu enviable de douzième

Poule H – L'attribution de la 1ère place dans cette poule peut se résumer à un duel entre HAUTS LYONNAIS (2) et F.C. VALENCE, duel qui a tourné à l'avantage du 1er cité

La réserve de LYON FOOTBALL F.C. n'a pu éviter le dernier rang, synonyme de descente en District.

Poule I – Lutte très serrée dans cette poule où en finissant 1er, le SCOL réussit à prendre le dessus sur de nombreux prétendants.

GOAL F.C. (3) n'a pu prendre le rythme de ses adversaires et termine 13ème

Poule J – Cette 1ère place de l'Ent. S. DU RACHAIS vient concrétiser la supériorité du Club dans ce groupe qui a été contestée un instant par AIN SUD (2).

Bon dernier de la poule, F.C. VALDAINE a perdu tout espoir d'évoluer la saison prochaine en Ligue.

Que dire du déroulement de cette saison. Il faut tout d'abord reconnaître que l'échéance de fin de championnat a pu être respectée même si par moment on était en droit d'en douter. au vu des conditions météorologiques qui régnaient sur certains week-ends. Dans ce registre, il convient de relever qu'au cours du mois de décembre, la Commission Régionale Sportive Seniors a connu un nombre important de reports nécessitant un suivi hebdomadaire de la Commission et de nouvelles programmations.

De plus, la Commission déplore que certains clubs – toujours les mêmes – ont pris le mauvais pli de solliciter des modifications d'horaires tardives. En ce domaine, chacun se doit de respecter les règles de bonne conduite définies par l'utilisation du dispositif 'FACILITY » Pour l'intérêt de tous, la Commission se montrera plus exigeante à l'égard des clubs défaillants. Il en est de même pour le retour des F.M.I. auprès du Secrétariat de la Commission Sportive nécessitant des relances. Espérons que le présent message sera bien entendu.

Avant de clore cette saison - une de plus pour beaucoup d'entre vous – la Commission vous adresse pour vous et vos clubs ses vœux de complète réussite pour la prochaine qui pointe déjà. En donnant à ce terme le sens noble que vous savez tous lui attacher ...

REUSSIR ... cela n'est pas tellement conquérir les lauriers, accumuler les trophées et les titres.

Ces récompenses constituent certes l'A.D.N. de votre action et l'objectif nécessaire à fixer à vos joueurs. Mais votre réussite à toutes et tous, que rien ni personne ne peut vous contester, réside dans la confiance que vos licenciés placent en vous.

Face à une existence de plus en plus difficile, vous contribuez à la rendre plus sociale, plus joyeuse et plus fraternelle. Pour cela, merci pour eux.

En conclusion de ce rapport, il me faut remercier ici mes Collègues de la Commission Sportive et les salariés du Service Compétitions de la LAuRAFoot pour le dévouement et la qualité des tâches accomplies durant ce mandat.

Le Président,

Yves BEGON

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

STATUT DE L'ARBITRAGE

Lors de cette saison, la Commission se sera réunie à cinq reprises.

* **Le 12 septembre 2023** pour statuer sur le rattachement des arbitres présenté par les clubs nationaux et de Ligue

Le bilan des dossiers étudiés lors de cette séance totalise 68 demandes qui se répartissent, selon le District d'appartenance, à 68 (pour mémoire : 83 la saison dernière de date à date) :

- 5 dossiers de l'Ain
- 8 dossiers de l'Allier
- 2 dossiers du Cantal
- 4 dossiers de Drôme-Ardèche
- 11 dossiers de l'Isère
- 1 dossier de la Loire
- 2 dossiers de la Haute-Loire
- 19 dossiers de Lyon et Rhône
- 8 dossiers du Puy de Dôme
- 2 dossiers de Savoie
- 6 dossiers de la Haute-Savoie Pays de Gex

* **Le 17 octobre 2023** pour :

- d'une part, poursuivre l'examen du rattachement des arbitres en appliquant la mesure dérogatoire accordée pour cette saison par le Comex du 22 septembre 2023 de repousser la date limite de renouvellement et du changement de statut des arbitres du 31 août au 30 septembre 2023.

11 Arbitres ont pu bénéficier de cette mesure : Cette disposition porte ainsi à 79 (68 + 11) dossiers étudiés en ce début de saison.

- d'autre part, dresser les listes préventives des clubs en infraction en 2023-2024, à savoir :

- 13 clubs nationaux
- 17 clubs de R1
- 30 clubs de R2
- 66 clubs de R3
- 5 clubs Futsal
- 8 clubs Féminins
- 16 clubs de jeunes ou groupements

Soit 155 clubs (pour mémoire, l'an passé :147)

* **Le 15 novembre 2023** en visio-conférence, un complément de 6 dossiers « mutations » d'arbitres était à l'ordre du jour.

* **Le 14 mars 2024** pour vérifier si les clubs nationaux et régionaux ont dans leurs effectifs le nombre d'arbitres exigés par les statuts à la date du 28 février 2024.

Le bilan de cette 1ère étape fait ressortir en infraction :

[Au statut fédéral :](#)

L2 – 1 club en 2ème année

N1 – 1 club en 1ère année

N3 – 1 club en 1ère année

[Au statut Régional LAuRAFoot](#)

L2 – 1 club en 2ème année

N1 – 1 club en 1ère année

N2 – 3 clubs : 1 en 1ère année, 1 en 2ème année, 1 en 3ème année

R1 – 9 clubs : 6 en 1ère année, 1 en 2ème, 2 en 3ème année

R2 – 19 clubs : 11 en 1ère année, 5 en 2ème, 2 en 3ème et 1 en 4ème

R3 – 39 clubs : 24 en 1ère année, 7 en 2ème, 8 en 3ème

FUTSAL – 3 clubs : 2 en 1ère année, 1 en 2ème

FEMININES – 4 clubs en 1ère année

JEUNES et GROUPEMENTS – 13 clubs : 12 en 1ère année et 1 en 3ème

Soit 93 clubs en infraction.

* En juin 2024, la Commission se réunira pour procéder à un deuxième et dernier examen de la situation des clubs au 15 juin 2024. Celui-ci complètera les listes des clubs en infraction établies au 28 février avec les clubs dont les arbitres n'auront pas accompli durant la saison le quota de matchs requis.

Elle examinera aussi le respect de l'obligation de sensibilisation imposée aux clubs disposant d'un centre de formation agréé.

Ces listes définitives seront publiées pour le 30 juin 2024. D'autre part, la Commission établira également la liste des clubs bénéficiant pour la saison 2024-2025 de mutations supplémentaires (1 ou 2).

En conclusion, 2023-2024 aura connu l'application de la refonte du Statut de l'Arbitrage adoptée par l'Assemblée Fédérale du 11 décembre 2021. L'augmentation de l'obligation du nombre minimum d'arbitres par club ne saurait pas pour autant omettre de souligner les avancées non négligeables arrêtées par le statut sur la reconnaissance de la fidélisation des arbitres au sein des Clubs.

Au niveau régional, le déploiement du projet VOR en direction des clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage ne peut que leur apporter une aide dans le recrutement d'arbitres renforcée dans certains districts par les interventions d'un Conseiller Départemental en charge de la Promotion de l'Arbitrage (C.D.P.A.)

A toutes et tous, bonne saison 2024-2025.

Le Président,

Yves BEGON

ACTIVITE DES COMMISSIONS

SAISON 2023/2024

REGLEMENTS

DOSSIERS RÉCLAMATIONS

La Commission a traité 134 réclamations lors de la saison 2023-2024 :

Résultat acquis sur le terrain :	58 soit 43,28%
Club en conformité	39 soit 67,24%
Réserve rejetée	19 soit 32,76%

Match perdu par pénalité :	54 soit 40,30%
Joueur suspendu	11 soit 20,37%
Joueur non qualifié, non licencié	12 soit 22,22%
Match arrêté	29 soit 53,70%
Installations sportives non homologuées	2 soit 3,71%

Match à jouer (non-joué)	22 soit 16,42%
--------------------------	----------------

Décisions contestées par les clubs en appel :	14 soit 10,45%
Décisions confirmées	11 soit 78,57%
Décisions infirmées	3 soit 21,43%

DOSSIERS LICENCES

Pendant cette même période nous avons traité 45 dossiers qui concernent 48 clubs et 301 joueurs.

Dossier ou licence annulée	2 soit 4,44%
Enquête en cours	3 soit 6,67%

Dossier transmis à la Commission Régionale de Discipline (fraude certificats médicaux)	38 soit 84,45%
--	----------------

Licence bloquée	1 soit 2,22%
-----------------	--------------

Clubs en infraction avec art.31 (Licences dirigeants obligatoires)	1 soit 2,22%
--	--------------

Le Président,

Khalid CHBORA

CONTROLE DES MUTATIONS

La Commission a étudié 374 dossiers lors de la saison 2023-2024 :

Demande de licence annulée	9 soit 2,41%
Licence annulée	2 soit 0,54%
Licence modifiée	40 soit 10,70%
Dossier entériné	23 soit 6,15%
Opposition acceptée	33 soit 8,82%
Opposition refusée	145 soit 38,76%
Dérogation refusée	7 soit 1,87%

Dossier refusé	16 soit 4,28%
Accord du club	67 soit 17,91%
Dossier transmis autre Ligue	8 soit 2,14%
Dossier Régularisé	24 soit 6,42%

Décisions contestées par les clubs en appel :	6 soit 1,60%
Décisions confirmées	6 soit 100%

Le Président,

Khalid CHBORA



BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES 2024/2025

CHARGES	Réalisé 2022/2023	Prévisionnel 2023/2024	Prévisionnel 2024/2025
ACHATS ADMINISTRATIFS	2 392 216	2 454 400	2 443 900
CLUBS	1 821 220	1 929 900	1 879 500
FRAIS de CHANGEMENT DE CLUB	151 102	140 000	152 000
AFFRANCHISSEMENTS	19 290	20 000	20 000
FOURNITURES & IMPRIMES	62 994	58 000	55 500
REGLEMENTATION GENERALE	21 747	30 500	20 000
CREDIT BAIL / LOCATIONS	234 454	236 000	251 900
MAINTENANCE ORDINATEURS	81 409	40 000	65 000
FRAIS GENERAUX	1 455 090	1 315 500	1 471 500
EAU / GAZ/ ELECTRICITE	259 442	350 000	330 000
TELEPHONE	38 102	30 000	40 000
ENTRETIEN - REPARATIONS	798 580	550 000	720 000
HONORAIRES	60 668	60 000	70 000
IMPOTS	126 485	122 000	125 000
ASSURANCES LAuRAFoot	31 316	49 000	50 000
FRAIS FINANCIER & AUTRES DEPENSES	140 495	154 500	136 500
COMPETITIONS	228 965	283 000	213 500
COUPES & MATCHES INTERNATIONAUX	36 218	65 000	42 000
DETECTIONS / SELECTIONS	192 747	218 000	171 500
Foot masculin	126 186	132 500	95 000
Autres PPF / Sélections	7 146	3 500	6 000
Foot féminin	34 176	47 000	35 500
Les Espoirs du Foot	0	5000	0
Rassemblement Inter Sections foot Etudes	0	10 000	5000
Futsal	25 239	20 000	30 000
FONCTIONNEMENT & ORGANISATION	305 053	265 000	282 500
INSTANCES	305 053	265 000	282 500
Conseil de Ligue	30 185	22 000	29 000
Bureaux plénières & restreints	10 256	10 000	10 000
Collège des présidents	20 034	18 000	20 000
ASSEMBLEES GENERALES	104 472	50 000	70 000
ASSEMBLEES FEDERALES	13 305	24 000	15 000
Représentations Ligue & FFF	6 956	6 000	6 000
Réunions FFF	7 375	9 000	8 000
Permanence ligue	6 924	12 000	7 000
RENONCIATION AUX IK DES BENEVOLES	38 776	15 000	35 000
REUNIONS CLUBS DEBUT DE SAISON	26 897	40 000	29 000
Autres (frais de mission, groupe de travail)	9 142	14 000	10 000
Frais de réception	4 845	10 000	8 000
Repas commissions	5 404	5000	5 500
location tola volage	20 483	30 000	30 000



BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES 2024/2025

CHARGES	Réalisé 2022/2023	Prévisionnel 2023/2024	Prévisionnel 2024/2025
COMMISSIONS	1 696 231	1 664 000	1 678 500
TECHNIQUE	1 022 540	1 053 000	1 040 000
FORMATIONS	498 846	550 000	500 000
DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES	9 928	15 000	55 000
POLE FEMININ / GARCONS	484 965	450 000	450 000
Labels FFF	8 128	18 000	15 000
Fonctionnement	20 673	20 000	20 000
ARBITRES	457 404	437 000	441 000
Stages Arbitres	62 220	42 000	64 000
Frais Observations	137 516	120 000	130 000
Frais Arbitrage Fédéral	209 630	220 000	180 000
C.R. Sport Etudes Arbitres	8 498	16 000	10 000
FIDELISATION & DIVERS ARBITRES	10 111	9 000	10 000
Fonctionnement + Divers	29 428	30 000	30 000
VOR - Recrutement dirigeants et arbitres			12 000
CDPA			5 000
DELEGATIONS	60 456	60 000	60 000
Frais Délégation	50 520	48 000	50 000
Fonctionnement Del	9 936	12 000	10 000
ETHIQUE ET LUTTE CONTRE VIOLENCE	10 841	14 000	12 500
AUTRES COMMISSIONS	144 989	100 000	125 000
PERSONNEL	4 050 874	4 225 000	4 286 000
SALAIRES BRUTS & CHARGES	3 680 260	3 910 000	3 900 000
TAXES DIVERSES	43 479	55 000	45 000
PERSONNEL INTERIMAIRE	54 772	150 000	15 000
AUTRES	272 363	110 000	326 000
RECOMPENSES & SUBVENTIONS	2 073 762	2 037 000	2 035 600
RECOMPENSES & PRIX	117 081	130 000	110 000
SUBVENTIONS et REVERSEMENTS DISTRICTS	1 846 440	1 857 000	1 846 600
LAuRAFoot	1 053 007	1 096 000	1 085 600
Contrat objectif FFF	746 701	746 000	746 000
PEFA	15 000	15 000	15 000
AIDE AUX DISTRICTS	31 732		-
SUBVENTIONS DIVERSES	110 240	50 000	79 000
AUTRES SUBVENTIONS	59 732		45 000
JOURNEES DES BENEVOLES	27 528	35 000	20 000
INVITATIONS BENEVOLES	19 138	10 000	10 000
COTISATIONS & DONS	3 842	5 000	4 000
COMMUNICATION & PUBLICATIONS	130 132	163 000	135 000
POLE COMMUNICATION	6 948	15 000	10 000
PROMOTION	123 185	148 000	125 000
DOTATIONS EXERCICE	914 602	882 000	965 000
AMORTISSEMENTS	880 905	832 000	925 000
DOTATIONS POUR RISQUES ET CHARGES	33 697	50 000	40 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 863	60 000	45 000
IMPREVUES ou EXCEPTIONNELLES			
TOTAL DES CHARGES	13 297 788	13 348 900	13 556 500
PERTE / EXCEDENT	112 504	153 380	0
TOTAL GENERAL	13 410 292	13 195 520	13 556 500



BUDGET PREVISIONNEL

PRODUITS 2024/2025



PRODUITS	Réalisé 2022/2023	Prévisionnel 2023/2024	Prévisionnel 2024/2025
CLUBS	7 560 993	7 539 520	7 794 000
COTISATIONS de LIGUE	319 668	330 000	310 000
LICENCES - ASSURANCE - MUTATION	6 501 552	6 586 520	6 767 000
PENALITES	636 304	540 000	625 000
Amendes Disciplinaires	610 444	530 000	600 000
Amendes administratives	25 860	10 000	25 000
AUTRES PRODUITS	103 470	83 000	92 000
STAGES / FORMATION	1 202 646	1 100 000	1 034 000
SUBVENTIONS	2 912 843	2 895 000	2 885 000
SUBVENTIONS FFF	2 723 979	2 710 000	2 680 000
SUBVENTIONS ANS	85 500	95 000	85 000
SUBVENTIONS REGION	56 900	30 000	65 000
PARTICIPATION FAMILLES POLES	46 464	60 000	55 000
COMPETITIONS	218 462	225 000	230 000
COMPETITIONS NATIONALES	45 916	45 000	50 000
Journée des Ligues	45 916	45 000	50 000
COMPETITIONS / COUPES REGIONALES	172 546	180 000	180 000
TRANSFERT DE CHARGES	663 181	505 000	617 000
PARTICIPATION AUX SALAIRES	309 635	145 000	277 000
AUTRES	314 770	345 000	305 000
RENONCIATION AUX IK DES BENEVOLES	38 776	15 000	35 000
AUTRES PRODUITS	587 605	686 000	741 500
PRODUITS FINANCIERS	5 075	10 000	20 000
REPRISES SUR PROVISIONS	74 869	110 000	80 000
PARTENARIAT/SPONSORING/PUBLICITE	129 817	150 000	120 000
LOCATIONS	281 845	320 000	420 000
AUTRES	96 000	96 000	101 500
TOTAL	13 145 731	12 950 520	13 301 500
PRODUITS EXCEPTIONNELS	264 561	245 000	255 000
EXCEPTIONNELS			
TOTAL GENERAL	13 410 292	13 195 520	13 556 500

TARIFS 2024/2025

	Saison 2023/2024 L'AuRAFoot	Saison 2024/2025 L'AuRAFoot
FRAIS DE CHANGEMENT DE CLUB :		
Arbitres (selon précisions à l'article 35 du Statut de l'arbitrage)	200,00 ou 500,00	200,00 ou 500,00
de Vétérans à U17 inclus (masculin & féminin)	100,00 (*)	100,00 (*)
de U16 à U14 inclus (masculin & féminin)	60,00 (*)	60,00 (*)
de U13 à U12 inclus (masculin & féminin)	-	-
(*) Avec application le cas échéant de l'article 18-2-3 des Règlements Généraux de la L'AuRAFoot modifié par l'AG du 30/11/19 puis par l'AG du 25/06/2022		
LICENCES (ASSURANCE COMPRISE) :		
Seniors Masculins & Féminines - Vétérans	27,30	27,30
U19 & U19F	24,80	24,80
U18 & U18F	24,80	24,80
U17 & U17F	23,00	23,00
U16 & U16F	23,00	23,00
U15 & U15F	17,50	17,50
U14 & U14F	17,50	17,50
Foot loisir (U14 à Senior)	16,50	16,50
U13 & U13F	16,50	16,50
U12 & U12F	16,50	16,50
U11 & U11F	14,50	14,50
U10 & U10F	14,50	14,50
U9 & U9F	11,50	11,50
U8 & U8F	11,50	11,50
U7 & U7F	11,50	11,50
U6 & U6F	11,50	11,50
Technique	41,80	41,80
Educateur Fédéral	21,00	21,00
Animateur	21,00	21,00
Arbitres	21,00	21,00
Dirigeant(e)s	20,50	20,50
Volontaires & Foot santé (à partir de 5 ans)	11,00	11,00
Indemnités Journalières SS (à ajouter au prix des licences Seniors, U20, et Foot Loisir)	0,50	0,50
COTISATIONS "GLOBALES" CLUBS :		
Part FFF (Gratuite les 2 premières saisons d'existence)	60,00	60,00
Club niveau district (Les 2 premières saisons d'existence)	182,00	182,00
Club niveau district	202,00	202,00
Club niveau régional (club ayant au moins une équipe engagée dans un championnat régional)	260,00	260,00
Club niveau fédéral (club ayant au moins une équipe engagée dans un championnat national)	295,00	295,00
Caisse de solidarité (par club)	5,00	5,00
Protection juridique par club	35,00	35,00
DEPOT DE GARANTIE POUR CREATION D'UN CLUB (remboursé sur demande au bout de 3 saisons)		600,00
DROITS D'ENGAGEMENTS PAR EQUIPE EN CHAMPIONNAT REGIONAL : (Engagements + forfait sur frais de gestion)		
REGIONAL 1	1 171,00	1 171,00
REGIONAL 2	772,00	772,00
REGIONAL 3	528,00	528,00
Compétitions Seniors : Libres Féminins et Futsal	85,00	85,00
Compétitions Jeunes : Libres G&F et Futsal G&F (U20 à U13)	40,00	40,00
Football Entreprise	85,00	85,00
DROITS D'ENGAGEMENT EN COUPE REGIONALE	35,00	35,00

TARIFS 2024/2025

	Saison 2023/2024 L'AuRAFoot	Saison 2024/2025 L'AuRAFoot
FRAIS DE PROCEDURE		
Réserve, réclamation, évocation	35,00	35,00
Appel	90,00	90,00
Audition (avec ou sans instruction)	70,00	70,00
Absence non justifiée en audition	65,00	65,00
DISCIPLINE & REGLEMENT		
Avertissements :		
- 1er avertissement	11,00	11,00
- 2e avertissement (dans la période de récidive)	14,00	14,00
- 3e avertissement (dans la période de récidive)	52,00	52,00
Suspensions :		
Sanction inférieure ou égale à 4 matchs	57,00	57,00
Sanction de 5 à 12 matchs (ou 3 mois)	97,00	97,00
Suspension de 4 à 6 mois	115,00	115,00
Suspension de 7 à 12 mois	194,00	194,00
Suspension supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 3 ans	229,00	229,00
Suspension de 4 à 5 ans	388,00	388,00
Suspension supérieure à 5 ans	457,00	457,00
Récidive	Dans tous les cas, amende doublée (sauf pour le 2ème avertissement).	Dans tous les cas, amende doublée (sauf pour le 2ème avertissement).
Amendes et sanctions financières diverses :		
Points de pénalité (amende par point infligé)	55,00	55,00
Match arrêté	190,00	190,00
Suspension de terrain - Huis Clos	190,00	190,00
Mauvaise tenu du public ou des joueurs / Amende PMS	95,00	95,00
Mauvaise police du terrain	Selon gravité de 100,00 à 300,00 euros	Selon gravité de 100,00 à 300,00 euros
Absence de numéro de licence pour un Dirigeant sur la feuille de match	6,00	6,00
Absence d'un dirigeant sur la feuille de match ou d'un délégué de club	35,00	35,00
Mention d'un numéro de licence pour un non-licencié sur la feuille de match	100,00	100,00
Licence manquante lors d'une rencontre officielle sur la feuille de match	6,00	6,00
Non retour de la feuille de match dans les délais	25,00	25,00
Non envoi de la feuille de match (ou annexe) 8 jours après réclamation par CRR	58,00	58,00
Etablissement feuille de match de complaisance	116,00	116,00
Fraude sur identité	116,00	116,00
Joueur suspendu ou non qualifié participant à une rencontre	58,00	58,00
Joueur non licencié participant à une rencontre	93,00	93,00
Non réponse dans le délai à un courrier/courriel de la commission	33,00	33,00
Non restitution de licence de la saison en cours	58,00	58,00
Joueur ayant participé à deux rencontres le même week-end 2 jours de suite	58,00	58,00
Demande de licence signée par le club, à la place du joueur	93,00	93,00
Non transmission de la FMI ou Non saisie des résultats (Web ou Footclubs) avant le Dimanche 20 Heures	25,00	25,00
Non restitution de la demande de licence de la saison précédente :		
- de 1 à 2 licenciés	93,00	93,00
- de 3 à 5 licenciés	139,00	139,00
- plus de 5 licenciés	208,00	208,00
Licence 'Dirigeant' obligatoire manquante (amende par licence manquante)	54,00	54,00
Impayé	15,00	15,00
Frais de traitement annuel des relevés (hors paiement par prélèvement)	15,00	15,00
Frais de déplacement en cas de terrain impraticable (BP du 31.01.22)	2,50€ / Km	2,50€ / Km
Amende pour non présence en Assemblée Générale de Ligue	200,00	200,00
Non respect des obligations des clubs (Equipes réserves, équipes de jeunes, ...) sauf si prévu par le règlement de la compétition	200€ par obligation	200€ par obligation
Forfait Général "direct" (x 2 si dans les 5 dernières journées, /2 si avant début championnat)	600,00	600,00
Forfait simple (par match) (x 2 si dans les 5 dernières journées)	200,00	200,00
Abandon de terrain (50% amende forfait simple ci-dessus et x2 dans les 5 dernières journées)		100,00
Forfait en Coupes L'AuRAFoot (X2 à partir des 1/8 finale séniors masculins, 1/4 féminines et Futsal)		200,00
Report de matches		
Absence de confirmation aux parties concernées	50,00	50,00
Alors que le terrain est praticable	45,00	45,00
Fausse déclaration d'impraticabilité de terrain	200,00	200,00
Report de matches de jeunes sans autorisation	50,00	50,00
Terrains et installations sportives		
Frais de contrôle pour classement terrains/gymnases et/ou éclairage	75,00	75,00
REVERSEMENT FORFAITAIRE DU CLUB RECEVANT		
COUPE DE FRANCE :		
- 1er tour	8,00	8,00
- 2ème, 3ème et 4ème tours	15,00	15,00
- 5ème tour	23,00	23,00
- 6ème tour	30,00	30,00
COUPE REGIONALE FUTSAL :		
- 8èmes de finale	15,00	15,00
- 1/4 de finale	23,00	23,00
- 1/2 finales	30,00	30,00
COUPE Seniors L'AuRAFoot :		
- Tours préliminaires joués et 16èmes de finale	15,00	15,00
- 8èmes de finale	23,00	23,00
- 1/4 et 1/2 finales	30,00	30,00
COUPE REGIONALE SENIOR FEMININE :		
- Chacun des tours joués (hors finale)	15,00	15,00

DECISIONS PRISES DANS L'INTERET DU FOOTBALL REGIONAL

EXTRAIT DE PV

CONSEIL DE LIGUE DU 06 JANVIER 2024

Programmation des 2 dernières journées de championnats régionaux de la saison 2023/2024

« Le Conseil de Ligue de la LAuRAFoot souhaite valider dès ce jour, afin d'en prévenir les clubs très en amont, le principe déjà adopté les précédentes saisons de répartir les matchs entre le samedi et le dimanche (tous les matchs d'une même poule le même jour) pour les 2 derniers weekends des championnats.

Pour rappel, l'article 30 des RG de la LAuRAFoot dispose que « l'engagement d'un club dans l'un des Championnats de la Ligue comporte pour lui le respect du calendrier fixé par la Commission Compétente.

Dans toute la mesure du possible, les 2 dernières journées se joueront le même jour, à la même heure. »

Après échanges, le Conseil de Ligue DÉCIDE dans l'intérêt supérieur du football régional afin de sécuriser son calendrier et finaliser la fin de ses championnats 2023/2024 :

- que les rencontres des championnats régionaux Séniors R2 A et C, U18 R1 A, U18 R2 A et B et U16 R1 poule « Promotion » des 2 dernières journées seront programmées exceptionnellement le samedi à 17h00,
- que les autres rencontres des championnats régionaux seniors masculins des 2 dernières journées seront programmées à l'horaire légal de ces compétitions, c'est-à-dire le samedi à 18h00 en R1 et le dimanche à 15h00 en R2 et R3,
- que les rencontres des autres poules des championnats régionaux jeunes masculins des 2 dernières journées seront programmées à l'horaire légal de ces compétitions, c'est-à-dire le dimanche à 13h00,
- que les rencontres des championnats régionaux seniors féminins des 2 dernières journées seront programmées à l'horaire légal de ces compétitions, c'est-à-dire le dimanche à 15h00,
- que les rencontres des championnats régionaux jeunes féminins des 2 dernières journées seront programmées à l'horaire légal de ces compétitions, c'est-à-dire le dimanche à 13h00,
- que les rencontres des championnats régionaux Futsal seniors masculins des 2 dernières journées seront programmées comme le prévoit le règlement le samedi à 17h00,

Et DEMANDE à ses commissions régionales sportives de considérer que tous les matchs d'une même poule doivent se jouer le même jour à la même heure mais qu'exceptionnellement, elles peuvent y déroger pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations, et ainsi déplacer la rencontre en question au cours du même week-end ».

DECISIONS PRISES DANS L'INTERET DU FOOTBALL REGIONAL

EXTRAIT DE PV

BUREAU PLÉNIER DU 12 FÉVRIER 2024

Incidence sur le tableau des obligations d'encadrement (BMF) :

Les deux mentions d'origine sont abandonnées suite à la réécriture du BMF par France Compétences. L'information nous est parvenue le 19 janvier seulement. Il n'y aura plus de BMF mention enfants-jeunes ou jeunes-adultes. Il n'y aura plus qu'un seul BMF qui va couvrir l'ensemble des mentions.

Incidence : le tableau voté à la dernière AG doit être adapté. Il faudra donc communiquer le nouveau aux clubs (seules les colonnes en bleu ** changent).

Pierre BERTHAUD précise que cette modification va dans le bon sens car elle est plus favorable aux clubs : 1 chance sur 24 de rentrer en formation avant contre 1 chance sur 48 aujourd'hui.

- Le Bureau considérant que le regroupement des deux mentions du BMF dans un seul et même diplôme n'est pas pénalisant pour les clubs et adapte le tableau des obligations d'encadrement de la manière suivante :

Proposition d'évolution des obligations d'encadrement technique des compétitions régionales (statut régional des éducateurs)

Pour remplir l'obligation du statut régional, l'éducateur responsable de l'équipe doit être titulaire d'au moins un des diplômes mentionnés (catégorie, niveau et saison correspondants) dans le tableau suivant.

On entend par titulaire du diplôme le fait d'avoir suivi la formation ET certifié ledit diplôme.

Le titulaire du BMF obtenu avant le 31/05/2024 est considéré comme titulaire des CFF2 et CFF3

(dans l'attente du tableau d'équivalence entre "l'ancien BMF" et le "nouveau BMF à 2 mentions")

MASCULINES	22/23	23/24	24/25	24/25	25/26	25/26	26/27	26/27
SENIORS R3	CFF3	-CFF3 -DF coach seniors -CFI seniors	-CFF3 -DF coach seniors -BMF jeunes/adultes	-CFF3 -DF coach seniors -BMF	-CFF3 -DF coach seniors -BMF jeunes/adultes	-CFF3 -DF coach seniors -BMF	-CFF3 -DF coach seniors -BMF jeunes/adultes	-CFF3 -DF coach seniors -BMF
U20 R1	CFF3	-CFF3 -DF coach seniors -CFI seniors	-CFF3 -DF coach seniors -BMF jeunes/adultes	-CFF3 -DF coach seniors -BMF	-CFF3 -DF coach seniors -BMF jeunes/adultes	-CFF3 -DF coach seniors -BMF	-CFF3 -DF coach seniors -BMF jeunes/adultes	-CFF3 -DF coach seniors -BMF
U20 R2	CFF3	-CFI seniors -CFF3 -DF coach seniors	-CFI Seniors -CFF3 -DF coach Seniors -BMF jeunes/adultes	-CFI Seniors -CFF3 -DF coach Seniors -BMF	-CFI Seniors -CFF3 -DF coach Seniors -BMF jeunes/adultes	-CFI Seniors -CFF3 -DF coach Seniors -BMF	-CFI Seniors* -CFF3 -DF coach Seniors -BMF jeunes/adultes	-CFI Seniors* -CFF3 -DF coach Seniors -BMF
U18 R1	CFF3	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF
U18 R2	CFF3	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFI U14-U19* -CFF3 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19* -CFF3 -DF coach jeunes -BMF
U16 R1	CFF3	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF
U16 R2	CFF3	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFI U14-U19* -CFF3 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19* -CFF3 -DF coach jeunes -BMF
U15 R1	CFF2	-CFI U14-U19 -CFF2 -DF coach jeunes	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF
U15 R2	CFF2	-CFI U14-U19 -CFF2 -DF coach jeunes	-CFI U14-U19 -CFF2 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19 -CFF2 -DF coach jeunes -BMF	-CFI U14-U19 -CFF2 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19 -CFF2 -DF coach jeunes -BMF	-CFI U14-U19* -CFF2 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19* -CFF2 -DF coach jeunes -BMF
U14 R1	CFF2	-CFI U14-U19 -CFF2 -DF coach jeunes	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF

***ne donne pas droit à une dérogation au titre de l'article 5.2 du statut régional des éducateurs**

Les diplômes fédéraux de l'ancienne filière (CFF1, CFF2 et CFF3) ne seront plus reconnus à compter de la saison 2027/2028. Les éducateurs titulaires de ces diplômes peuvent participer aux journées complémentaires d'équivalence proposées par l'IR2F pour obtenir le Diplôme Fédéral (DF) correspondant. Contacter formations@laurafoot.fff.fr pour plus de renseignements.

DECISIONS PRISES DANS L'INTERET DU FOOTBALL REGIONAL

Proposition d'évolution des obligations d'encadrement technique des compétitions régionales (statut régional des éducateurs)

Pour remplir l'obligation du statut régional, l'éducateur responsable de l'équipe doit être titulaire d'au moins un des diplômes mentionnés (catégorie, niveau et saison correspondants) dans le tableau suivant.

On entend par titulaire du diplôme le fait d'avoir suivi la formation ET certifié ledit diplôme.

Le titulaire du BMF obtenu avant le 31/05/2024 est considéré comme titulaire des CFF2 et CFF3 (dans l'attente du tableau d'équivalence entre "l'ancien BMF" et le "nouveau BMF à 2 mentions")

FEMININES	22/23	23/24	24/25	24/25	25/26	25/26	26/27	26/27
SENIORS R1F	CFF3	-CFF3 -DF coach seniors -CFI seniors	-CFF3 -DF coach seniors -BMF jeunes/adultes	-CFF3 -DF coach seniors -BMF	-CFF3 -DF coach seniors -BMF jeunes/adultes	-CFF3 -DF coach seniors -BMF	-CFF3 -DF coach seniors -BMF jeunes/adultes	-CFF3 -DF coach seniors -BMF
SENIORS R2F	CFF3	-CFI seniors -CFF3 -DF coach seniors	-CFI Seniors -CFF3 -DF coach Seniors -BMF jeunes/adultes	-CFI Seniors -CFF3 -DF coach Seniors -BMF	-CFI Seniors -CFF3 -DF coach Seniors -BMF jeunes/adultes	-CFI Seniors -CFF3 -DF coach Seniors -BMF	-CFI Seniors* -CFF3 -DF coach Seniors -BMF jeunes/adultes	-CFI Seniors* -CFF3 -DF coach Seniors -BMF
U18 R1F	CFF3	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes	-CFI U14-U19 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF
U18 R2F	CFF3	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFI U14-U19* -CFF3 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19* -CFF3 -DF coach jeunes -BMF

*ne donne pas droit à une dérogation au titre de l'article 5.2 du statut régional des éducateurs

Les diplômes fédéraux de l'ancienne filière (CFF1, CFF2 et CFF3) ne seront plus reconnus à compter de la saison 2027/2028. Les éducateurs titulaires de ces diplômes peuvent participer aux journées complémentaires d'équivalence proposées par l'IR2F pour obtenir le Diplôme Fédéral (DF) correspondant. Contacter formations@laurafoot.fff.fr pour plus de renseignements.

FUTSAL	22/23	23/24	24/25	24/25	25/26	25/26	26/27	26/27
SENIORS R1	CERTIFICAT FUTSAL BASE	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal						
SENIORS R2	CERTIFICAT FUTSAL BASE	CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal



COMMUNIQUÉ SUITE À LA RÉUNION DU BUREAU PLÉNIER DU 26 MARS 2024

MODIFICATIONS AU CALENDRIER SPORTIF

Régional 2 Féminin – Poule A :

Le Bureau Plénier a pris la décision de décaler la journée 17 (avant-dernière) de la Poule A du championnat R2 F, initialement programmée pour le 14 avril, au dimanche 28 avril 2024 à 15h00.

Cette décision fait suite à la qualification de l'O.I. SAINT JULIEN CHAPTEUIL à la finale régionale du Challenge National Futsal Féminin du lundi 1er avril 2024 et à la reprogrammation du match en retard : O.I. SAINT JULIEN CHAPTEUIL / A.S. DOMERAT au 14 avril 2024.

Futsal R2 et Finale Coupe Régionale Futsal Georges Vernet :

Le Bureau Plénier a pris la décision de décaler la journée 25 (avant-dernière) du championnat Futsal R2 initialement programmée le 04 mai 2024 au samedi 11 mai 2024 17h00.

Cette décision est prise afin de permettre la reprogrammation au préalable de tous les matchs en retard dans la poule.

Par ailleurs, la finale de la Coupe Régionale Seniors Futsal Georges Vernet, initialement programmée le 26 mai 2024, a

été avancée au samedi 18 mai 2024 pour éviter un "doublon" avec le tour préliminaire de la phase d'accession nationale en D2 FUTSAL prévu le samedi 25 mai 2024 et auquel le représentant de la Ligue participera.

Nota – Il est fait application des dispositions fixées à l'article 30 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot qui précisent que les rencontres d'une même poule comptant pour les deux dernières journées de championnat doivent se jouer le même jour et à la même heure.

RAPPEL DES DATES CHALLENGES

NATIONAUX FUTSAL U18 ET SENIORS F

Le Bureau Plénier rappelle ici les dates des Challenges Futsal suivants :

Challenge National Futsal U18 :

- Finale Inter-Ligues : les 06 ou 07/04/ 2024
- ½ Finale Nationale : le 27/04/2024
- Finale Nationale : le 18/05/2024 à Toulouse.

Challenge National Seniors Féminines :

- Finale Inter-Ligues : les 20 ou 21/04/2024
- ½ Finale Nationale : le 04/05/2024
- Finale Nationale : le 01/06/2024 à Vandoeuvre lès Nancy.

DECISIONS PRISES DANS L'INTERET DU FOOTBALL REGIONAL

BUREAU PLENIER DU 13 MAI 2024

Président : Pascal PARENT.

Présents : Lilian JURY, Nicole CONSTANCIAS, Joël MALIN, Daniel THINLOT, Jean-Marc SALZA, Yves BEGON, Denis ALLARD, Guy POITEVIN, Didier ANSELME, Pierre LONGERE, Dominique DRESCOT, Roland LOUBEYRE, Raymond FOURNEL, Chrystelle RACLET, Pascal PEZAIRE.

Consulté sous forme dématérialisée le 13/05/24, le Bureau Plénier de la LAuRAFoot, à l'unanimité, décide dans l'intérêt du football régional :

1/ Qu'à titre conservatoire, et pour tenir compte des différents cas de figure pouvant intervenir (montées/descentes/maintiens/repêchages) dans les championnats nationaux et notamment le Championnat National 1, les matches de barrage entre les champions des 3 poules de R1 de la LAuRAFoot se dérouleront « normalement », tels que prévus lors du tirage au sort effectué le 28/02/24 et publié au Procès-Verbal du Conseil de Ligue du 02/03/24 à savoir :

- 25-26/05 : 1er du groupe C/1er du groupe B.
- 01-02/06 : 1er du groupe A/1er du groupe C ou 1er du groupe B/1er du groupe A.
- 08-09/06 : 1er groupe B/1er du groupe ou 1er du groupe A/1er du groupe C.

Ces matches auront lieu sur le terrain du 1er nommé, à l'horaire légal (samedi 18h00) ou, avec accord de l'adversaire, à un horaire autorisé (samedi 18h00 – 20h00 par pas de 30mn ou dimanche 14h30 ou 15h00).

2/ Qu'au besoin, en fonction du résultat de ces barrages, et toujours pour tenir compte des différents cas de figure pouvant intervenir dans les championnats nationaux, un match d'appui pourra être organisé sur terrain neutre entre 2 des 3 équipes championnes de R1 le 16/06, date qui est

ainsi rajoutée par décision du jour au calendrier général du Championnat R1 séniors masculins. Ce match sera le cas échéant organisé par la Ligue à l'horaire légal ou à un horaire autorisé selon la disponibilité du terrain.

3/ Par ailleurs, et afin de garantir une parfaite équité entre les 3 équipes qui disputeront ces matches de barrage et éventuellement le match d'appui, le Bureau Plénier décide que le casier disciplinaire des joueurs et officiels d'équipes qui seront alignés sur la feuille de match de toutes ces rencontres sera « remis à zéro » à la veille du 1er match de barrage uniquement en ce qui concerne les avertissements (cartons jaunes) que ces joueurs et officiels d'équipes auraient pu recevoir lors de la phase initiale du championnat de R1 et ce, jusqu'à la 22ème et dernière journée incluse.

Cette disposition ne concerne que les avertissements et ne saurait remettre en cause les autres sanctions ou suspensions.

La présente décision est susceptible de recours devant la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux (juridique@fff.fr) dans un délai de deux jours à compter de la réception de la notification de décision dans les conditions de forme inscrites à l'article 8 du Règlement des Championnats régionaux séniors libres et à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président,

Pascal PARENT

Le Secrétaire Général,

Pierre LONGERE

BUREAU PLENIER DU 17 MAI 2024

Président : Pascal PARENT

Présents : Lilian JURY, Nicole CONSTANCIAS, Jean-Marc SALZA, Yves BEGON, Denis ALLARD, Didier ANSELME, Roland LOUBEYRE, Chrystelle RACLET, Pascal PEZAIRE, Pierre LONGERE, Guy POITEVIN.

Excusés : Joël MALIN, Daniel THINLOT, Dominique DRESCOT, Raymond FOURNEL.

Vu la première décision du Bureau Plénier prise le 13/05/2024,

Vu l'appel formulé par les clubs de l'A.S. DOMERATOISE et de l'A.C. SEYSSINET PARISET contre cette décision,

Dans l'attente de la décision de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux qui examinera le dossier le 28/05/2024,

Le Bureau Plénier, dans l'intérêt du football régional, et afin de préserver le calendrier des barrages pour l'accession en N3 en ce compris la date additionnelle du 16/06, décide, à l'unanimité :

DECISIONS PRISES DANS L'INTERET DU FOOTBALL REGIONAL

1/ de faire jouer le match d'appui sur terrain neutre entre les premiers des poules A et C de R1 le week-end des 25/26 mai 2024 ;

2/ de décaler à titre conservatoire le calendrier des matchs de barrage entre les premiers des 3 poules de R1, comme suit :

- 01-02/06 : 1er du groupe C/1er du groupe B.
- 08-09/06 : 1er du groupe A/1er du groupe C ou 1er du groupe B/1er du groupe A.
- 15-16/06 : 1er groupe B/1er du groupe ou 1er du groupe A/1er du groupe C.

Les autres dispositions de la décision du Bureau Plénier du 13/05 restent inchangées.

La présente décision est susceptible de recours devant la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux (juridique@fff.fr) dans un délai de deux jours à compter de la réception de la notification de décision dans les conditions de forme inscrites à l'article 8 du Règlement des Championnats régionaux seniors libres et à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président, Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT Pierre LONGERE

EXTRAIT DE PV DU BUREAU PLENIER DU 21 MAI 2024

Président : Pascal PARENT.

Présents à Lyon : Lilian JURY, Denis ALLARD, Didier ANSELME, Dominique DRESCOT, Raymond FOURNEL, Pierre LONGERE, Pascal PEZAIRE, Guy POITEVIN, Chrystelle RACLET, Daniel THINLOT, Joël MALIN.

Présents à Cournon : Yves BEGON, Nicole CONSTANCIAS.

Présent à Aurillac : Roland LOUBEYRE.

En visioconférence : Jean-Marc SALZA.

Assistent : Méline COQUET, Richard DEFAY, Jean-François VALLET et Vincent NOLORGUES.

[...]

[Point sur les barrages de R1 :](#)

Un point est fait à date sur ce dossier,

Et le Bureau Plénier, considérant ses précédentes décisions

des 13 et 17 mai 2024,

Vu la demande des clubs de l'A.S. DOMERATOISE et de l'A.C. SEYSSINET PARISET de différer leur match d'appui prévu le week-end des 25-26 mai 2024,

- Accède à leur demande sans pour autant fixer d'ores et déjà la date de report,
- Précise qu'il se prononcera ultérieurement sur le maintien ou non du match de barrage prévu le week-end des 1er et 2 juin devant opposer les premiers des poules C et B.

Les autres dispositions des deux précédents Bureau Plénier des 13 et 17 mai 2024 restent inchangées.

[...]

COMMUNIQUÉ EXTRAIT DU BUREAU PLENIER DU 3 JUIN 2024

MODIFICATIONS CHAMPIONNATS

U16 R1 (AVENIR ET PROMOTION) ET U16 R2

« 2 - Compétitions :

Lors de la saison 2021-2022, dans le cadre de sa mission, la Commission de Réforme et de Suivi des Championnats

Régionaux (CRS), après échanges avec les clubs évoluant en CNU17, U16 R1 et les potentiels accédants de U16 R2, avait proposé au vote des clubs de la LAuRAFoot lors de l'AG du 25 juin 2022 à St Etienne (88.65% pour, 11,35% contre) une expérimentation sur trois saisons (2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025) sur l'organisation des championnats U16 R1 et par conséquent sur les championnats U16 R2.

DECISIONS PRISES DANS L'INTERET DU FOOTBALL REGIONAL

A l'aube de la dernière saison expérimentale, les incidences engendrées par le différentiel (moins 2 équipes lors du passage de 2023-2024 à 2024-2025) en CN U17 sur les équipes évoluant dans les championnats U16 : R1 « Avenir », R1 « Promotion » et R2 et sur le respect du règlement en vigueur sont nombreuses :

-1- Peu de rencontres pour les équipes U16 R1 « Avenir » en 24/25.

-2- Beaucoup de relégations de U16 R1 « Promotion » en U16 R2.

-3- Plus de relégations de U16 R2 en district en connaissant toute la complexité de pouvoir y réaccéder lorsque les U15 évoluent en LAuRAFoot.

-4- Mise en place d'un barrage de relégation entre l'équipe classée dernière de U16 R1 « Avenir » contre le premier reléguable de U16 R1 « Promotion » menant à plusieurs interprétations vis-à-vis du règlement en vigueur.

Dans l'objectif de minorer les répercussions liées aux

nombreuses relégations de CNU17 et à l'expérimentation menée sur les saisons 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025, le bureau du lundi 3 juin 2024 a décidé, dans l'intérêt du football régional, de prendre les mesures suivantes :

-1- Suppression du barrage de relégation en U16 R2 entre FBBP01 et Chambéry Savoie Foot, signifiant le maintien de ces équipes dans les poules et niveaux dans lesquels ils évoluaient sur la saison 2023-2024.

-2- Mise en place d'un championnat à 8 équipes en U16 R1 « Avenir » avec une organisation à trois rencontres entre chaque équipe (1).

-3- Constitution de 2 poules de 8 équipes en U16 R1 « Promotion » avec un championnat en deux phases (1).

Les modalités pratiques (constitution des poules et règlements) seront publiées avant l'AG du 29 juin 2024.

Du fait de ces décisions, le tableau des relégations/accessions à l'issue de la saison 2023/2024 est le suivant :

U16 R1 "AVENIR"		
Nbre d'équipes en 23-24		10
Relégations de CN U17 Fin 23-24		-3
Accession en CN U17 Fin 23-24		1
Nbre d'équipes en 24-25		8

U16 R1 "PROMOTION"		
Nbre d'équipes en 23-24		14
Accession en CN U17 fin 23-24		-1
Relégations CN U17 donc U16 Promotion		3
Accessions de U16 R2		4
Relégations en U16 R2		-4
Nbre d'équipes en 24-25		16

U16 R2		
Nbre d'équipes en 23-24		48
Relégations de U16 R1		4
Accessions en U16 R1		-4
Accessions des districts		12
Relégations en district		-12
Nbre d'équipes en 24-25		48

Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité ».

INFORMATIONS

EXAMEN DES VOEUX ET SOUHAITS DE MODIFICATIONS AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA LIGUE

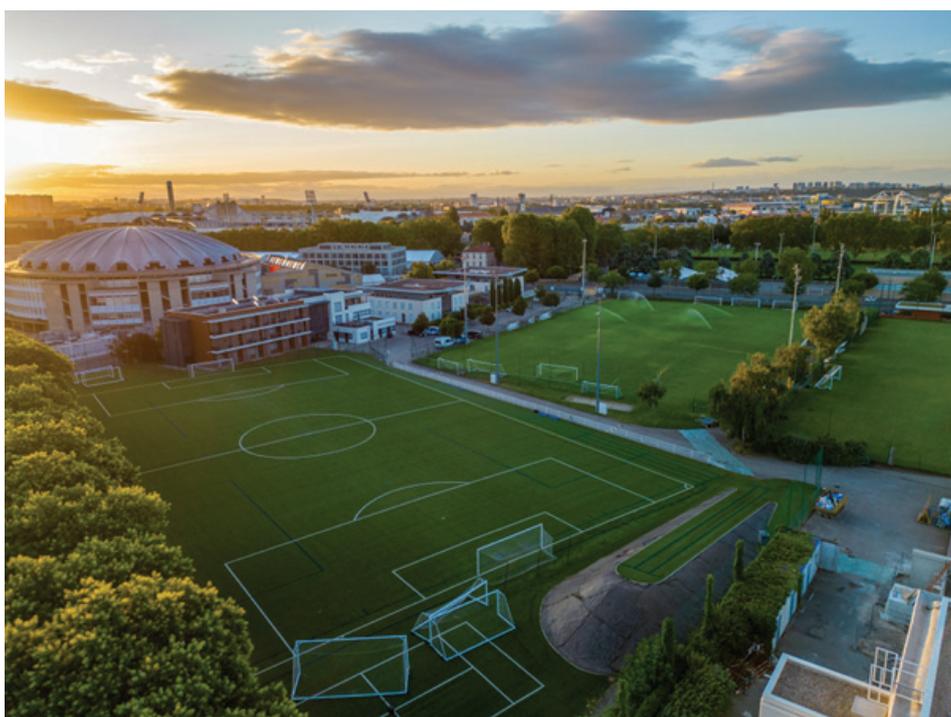
[Veuillez Cliquer ICI pour les consulter.](#)

INFORMATIONS CONCERNANT CERTAINES MODIFICATIONS AUX TEXTES FEDERAUX ADOPTÉES LORS DE L'ASSEMBLEE FEDERALE DU 8 JUIN 2024

[1er lien](#)

[2ème lien](#)

(Une synthèse des principales modifications sera faite en séance).



RECOMPENSES

6 TROPHÉES DU PRÉSIDENT POUR PERFORMANCE D'UN CLUB

DE LA LIGUE AU NIVEAU NATIONAL LORS DE CETTE SAISON :

OLYMPIQUE LYONNAIS / CHAMPION DE FRANCE D1 ARKEMA

A.S. ST ETIENNE / ACCESSION EN LIGUE 1

OLYMPIQUE LYONNAIS / CHAMPION DE FRANCE U19 NATIONAL FÉMININ

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01 / CHAMPION DE FRANCE NATIONAL 2 – GROUPE D

GFA RUMILLY VALLIERES / CHAMPION DE FRANCE NATIONAL 3 – GROUPE J

A.S. ST PRIEST / CHAMPION DE FRANCE NATIONAL 3 – GROUPE K

2 DOTATIONS DE MEILLEURES PERFORMANCES :

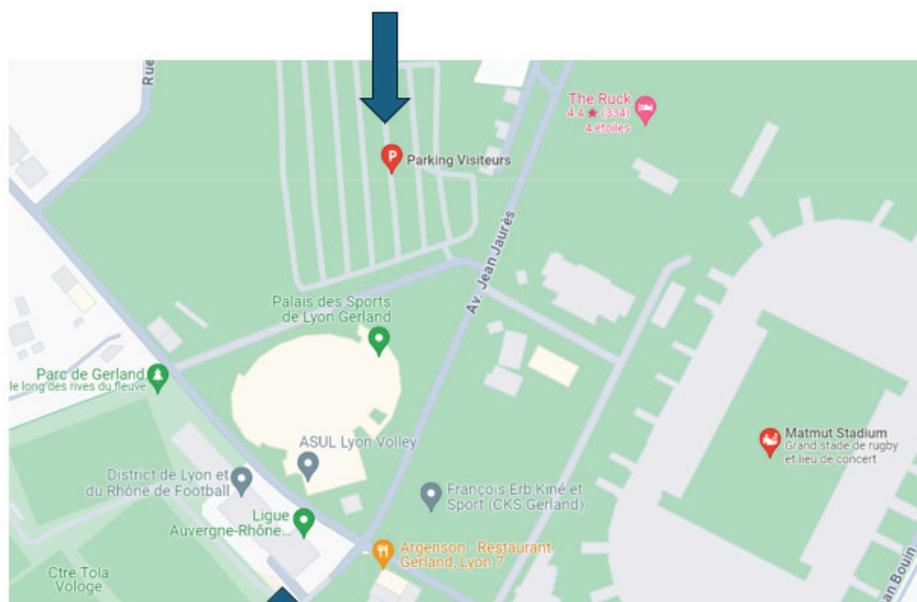
d'une équipe de niveau Ligue en Coupe de France :

FC CHAPONNAY MARENNES

d'une équipe de niveau Ligue en Coupe Gambardella Crédit Agricole :

OLYMPIQUE DE VALENCE

PARKING ENTREE DES LIONS



ASSEMBLEES GENERALES